

Le plan
d'enseignement du
préscolaire 2016 au
Lycée franco-
finlandais d'Helsinki

Sommaire

| | |
|---|----|
| 1 Enseignement préscolaire au Lycée franco-finlandais d'Helsinki..... | 2 |
| 1.1 Mission spéciale du Lycée franco-finlandais d'Helsinki..... | 2 |
| 1.2 Mission du préscolaire..... | 3 |
| 1.3 Mise en œuvre de l'enseignement préscolaire | 3 |
| 1.4 Oppilaaksioton periaatteet..... | 5 |
| Ranskalaisen koulun ystävät ry:n leikkikoulusta pyrkivät lapset..... | 5 |
| Ranskalaisen koulun ystävät ry:n leikkikoulusta pyrkivät lapset..... | 5 |
| 2 Enseignement préscolaire en tant que partie du parcours d'apprentissage | 5 |
| 2.1 Valeurs principales | 6 |
| 2.2 Conception de l'apprentissage | 7 |
| 2.3 Compétences transversales au préscolaire | 7 |
| Réfléchir et apprendre à apprendre..... | 8 |
| Compétences culturelles, interactivité et expression | 8 |
| Prendre soin de soi-même et gestion du quotidien..... | 9 |
| Capacités de lecture et d'interprétation multiples (littératie multimodale)..... | 9 |
| Compétences en technologies de l'information et de la communication TIC | 10 |
| Participer et agir | 10 |
| 2.4 Milieu de fonctionnement qui aide à soutenir le développement personnel et l'apprentissage..... | 11 |
| Enseignement préscolaire commun à tous | 11 |
| Joie d'apprendre et de comprendre..... | 11 |
| Enfant en tant que participant et acteur principal dans sa propre vie | 12 |
| Bien-être et la vie quotidienne sécurisée..... | 12 |
| 2.5 Environnements d'apprentissage dans l'enseignement préscolaire..... | 12 |
| 2.6 Coopération durant l'année préscolaire et lors des passages d'un cycle à l'autre | 13 |
| Coopération avec les parents | 14 |
| Coopération lors des passages d'un cycle à l'autre | 14 |
| 3 Principes de la mise en œuvre de l'enseignement préscolaire | 15 |
| 3.1. Méthodes de travail variées | 15 |
| 3.2 Évaluation en tant que moyen pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage | 16 |
| 4 Objectifs communs de l'enseignement et blocs d'apprentissage | 18 |
| 4.1 Formes différentes de l'expression | 19 |
| 4.2 Richesse du langage..... | 20 |
| 4.3 Moi et ma communauté..... | 22 |
| 4.4 Explorer et agir dans son entourage | 24 |
| 4.5 Grandir et se développer..... | 26 |

| | |
|--|----|
| 5 Soutien au développement et à l'apprentissage de l'enfant..... | 28 |
| 5.1 Principes concernant l'organisation du soutien | 28 |
| 5.2 Coopération avec les parents dans le cadre du soutien..... | 29 |
| 5.3 Soutien général..... | 30 |
| 5.4 Soutien renforcé..... | 30 |
| Évaluation pédagogique | 30 |
| Le plan d'apprentissage dans le cadre du soutien renforcé..... | 31 |
| 5.5 Soutien spécial..... | 32 |
| 5.6 Enseignement spécialisé à temps partiel | 33 |
| 6 Soutien scolaire | 34 |
| 6.1 Coopération pluridisciplinaire dans le cadre du soutien scolaire | 34 |
| 6.2 Groupes d'encadrement..... | 35 |
| 6.3 Soutien communautaire | 36 |
| 6.3 Soutien individuel | 36 |
| 6.5 Plan de soutien scolaire..... | 38 |

1 Enseignement préscolaire au Lycée franco-finlandais d'Helsinki

Le plan d'enseignement du préscolaire a été approuvée au comité de direction du Lycée franco-finlandais d'Helsinki le 30 mars 2016. Il est entré en vigueur le 1er août 2016.

1.1 Mission spéciale du Lycée franco-finlandais d'Helsinki

Le lycée franco-finlandais d'Helsinki est une école d'État ayant une mission spéciale pour la langue française. C'est une école bilingue dans laquelle l'enseignement se fait en finnois et en français. L'enseignement offert couvre le préscolaire, les classes 1–9 de l'enseignement fondamental ainsi que le lycée. Le Lycée franco-finlandais abrite également un jardin d'enfants francophone, financé par l'association des amis de l'école franco-finlandaise. Après le jardin d'enfants, les enfants passent au préscolaire et ensuite à l'enseignement fondamental organisé par le Lycée.

Selon sa mission spéciale, l'École offre un environnement d'apprentissage rassurant et inspirant qui permet aux enfants d'acquérir un bon niveau et des connaissances variées en langue et culture françaises ainsi qu'une bonne culture générale. Le Lycée fait également fonction d'un centre national d'apprentis-

sage pour la formation continue et les échanges culturelles. Il collabore avec les écoles francophones des pays différents, organise des voyages d'étude et accueille des visiteurs venant notamment des pays francophones. Les élèves du Lycée franco-finlandais d'Helsinki acquièrent le niveau des connaissances et des compétences établi au programme national de l'enseignement fondamental et ainsi le niveau nécessaire pour les études secondaires. L'École abrite également un lycée qui permet aux élèves de poursuivre leurs études de langue et culture françaises. À la fin des études au Lycée, les élèves passent les épreuves du baccalauréat finlandais.

1.2 Mission du préscolaire

Le préscolaire est une période importante dans la vie d'un enfant. Au lycée franco-finlandais d'Helsinki, l'enseignement préscolaire est conçu et mis en place de façon à ce que les enfants aient la possibilité de s'enthousiasmer, d'expérimenter et d'apprendre de nouvelles choses. Les jeux et les autres activités menés dans environnements d'apprentissage variés aident les enfants à élargir leurs connaissances dans de multiples domaines de connaissance et de compétence. Au préscolaire les enfants peuvent exercer l'interaction et renforcer leur habiletés sociales. L'objectif est d'apprendre aux enfants à apprécier le principe de l'égalité ainsi que leur originalité.

Le préscolaire, l'éducation de la petite enfance et l'enseignement fondamental assurent ensemble que l'enseignement progresse de manière cohérente, en ce qui concerne le développement et l'apprentissage de l'enfant, et forment une base solide pour l'apprentissage tout au long de la vie. Le préscolaire a pour tâche centrale de réunir les conditions nécessaires pour la croissance, le développement et l'apprentissage de l'enfant. Les activités sont conçues en tenant compte des besoins de l'enfant, et l'objectif est d'aider l'enfant à former une image positive sur soi et à renforcer la perception de soi en tant qu'apprenant. L'enseignement préscolaire est constamment développé conformément aux principes d'inclusion. L'enseignement préscolaire joue un rôle majeur dans l'identification des besoins de soutien en matière de développement et d'apprentissage ainsi que dans l'organisation de ce soutien et la prévention des difficultés éventuelles.

1.3 Mise en œuvre de l'enseignement préscolaire

Le Lycée franco-finlandais d'Helsinki offre l'enseignement préscolaire qui dure une année scolaire. L'enseignement est mis en œuvre conformément au plan d'enseignement spécialement conçu pour le préscolaire. Ce plan d'enseignement se base sur les directives nationales concernant le préscolaire. Il a été rédigé en coopération avec le personnel du préscolaire. Les parents recevront un questionnaire que l'on utilise comme outil pour effectuer l'évaluation annuelle sur le fonctionnement du préscolaire. Les opinions et les informations données par les parents sont prises en compte, et leurs avis sont utilisés pour améliorer l'enseignement préscolaire.

Les élèves du préscolaire bénéficient du matériel et de l'équipement d'apprentissage gratuits ainsi que du soutien scolaire nécessaire. Les enfants ont droit à un repas quotidien équilibré et gratuit.

Les consignes et les plans du Lycée concernant la sécurité et l'ordre général ainsi que le soutien scolaire

sont appliqués tout aussi bien au préscolaire. On peut mentionner comme exemples le plan de soutien scolaire et le plan de sauvetage. Les services d'assistance sociale et de psychologie scolaires de la ville d'Helsinki, offerts par le Lycée, sont également disponibles aux élèves du préscolaire. La ville de résidence de l'élève est responsable pour l'organisation des services du dispensaire.

Le cas échéant, on peut avoir recours aux discussions éducatives et aux mesures disciplinaires définies au plan d'enseignement fondamental du Lycée franco-finlandais d'Helsinki, mais il faut les adapter pour le niveau préscolaire.

Selon la mission spéciale du Lycée franco-finlandais d'Helsinki, l'enseignement préscolaire est organisé principalement en langue française, même si la langue d'enseignement officielle du Lycée est le finnois. Les besoins des enfants, dont les capacités langagières peuvent être très variées, sont pris en compte, et on leur assure le soutien et la diversification nécessaires.

La diversité des origines linguistiques et culturelles chez les enfants, ainsi que les différences concernant leurs aptitudes, sont prises en compte dans l'enseignement préscolaire. L'objectif du préscolaire est de soutenir le développement de l'identité linguistique et culturelle de tous les enfants ainsi que d'apprendre aux enfants à respecter les langues et les cultures différentes. Le but est tout particulièrement de soutenir les compétences en langues différentes chez les enfants bi-/multilingues.

Dans l'enseignement préscolaire donné au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, on profite de la période de sensibilité précoce pour l'apprentissage des langues chez les enfants en assurant une éducation langagière plus variée de ce que l'on fait d'habitude au préscolaire. L'enseignement s'articule autour des situations d'apprentissage linguistique motivantes pour construire une base solide pour l'apprentissage des langues tout au long de la vie. Le but est de renforcer la sensibilité linguistique chez les enfants en leur offrant un environnement d'apprentissage plurilingue. On soutient l'identité bi- ou multilingue des enfants, et on leur donne l'occasion d'utiliser et d'assimiler les langues à travers les activités pratiques et les jeux. Grâce à une telle organisation de l'enseignement, les cultures différentes, qui sont mises en avant et abordées de manière consciente, peuvent également se rencontrer naturellement.

L'enseignement préscolaire a pour but de permettre aux enfants d'acquérir les aptitudes nécessaires pour agir dans un environnement bilingue. C'est pour cela que la langue française n'est pas un cible d'enseignement et d'apprentissage en soi, mais elle est utilisée activement dans l'enseignement des modules d'apprentissage différents aux activités quotidiennes du préscolaire.

L'enseignement préscolaire forme un ensemble dans lequel les deux langues sont présentes et se développent grâce au modèle donné par le professeur et à la participation active des enfants. On encourage les enfants à l'utilisation variée des langues. Les cultures des langues d'enseignement sont également présentées aux enfants. Le but est d'assurer qu'ils acquièrent les capacités nécessaires pour pouvoir suivre l'enseignement bilingue au primaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki.

L'enseignement préscolaire soutient la croissance des enfants étrangers ou multilingues ainsi que le développement de l'identité et de la confiance en soi. Les différentes dimensions liées aux compétences en langue finnoise sont renforcées en prenant en compte les besoins et les aptitudes des enfants, aussi bien par le biais des activités guidées que le travail quotidien du préscolaire.

Les enfants et leurs parents sont entendus au quotidien et leurs idées sont prises en compte le mieux possible lors de la planification annuelle et l'organisation des activités journalières. La réalisation du plan d'enseignement est évaluée annuellement, et le plan est mis à jour et amélioré sur la base des résultats d'évaluation obtenus.

Le Lycée coopère avec d'autres jardins d'enfants ou écoles francophones ou bilingues pour développer et enrichir ses activités. Lors de la rédaction du plan d'enseignement, un accent particulier a été mis sur l'amélioration de la coopération lors des passages d'un niveau scolaire à l'autre. La coopération a pour but de développer le préscolaire, et, lors du passage entre les différents cycles scolaires, on coopère également avec les établissements scolaires et les bureaux de l'enseignement de la ville d'Helsinki et des autres villes.

Les parents et les parties prenantes sont informés sur le plan d'enseignement et le plan annuel plus détaillé sur le site d'internet du Lycée ainsi que lors des séances d'information et les soirées des parents. Les informations concernant le préscolaire sont données aux parents en finnois et en français.

1.4 Oppilaaksioton periaatteet

Ranskalaisen koulun ystävät ry:n leikkikoulusta pyrkivät lapset

Rehtori ottaa esiopetukseen ne Ranskalaisen koulun ystävät ry:n leikkikoulusta pyrkivät lapset, joiden otamista opettajien lausunnot puoltavat.

Ranskalaisen koulun ystävät ry:n leikkikoulusta pyrkivät lapset

Muut lapset ilmoitetaan esiopetukseen sinä kalenterivuonna, jonka aikana he täyttävät kuusi (6) vuotta. Ilmoittautuminen tapahtuu kalenterivuoden alussa. Tarkemmat päivämäärät ilmoitetaan koulun internetsivulla erikseen vuosittain. Ilmoittautuneille järjestetään kielikoe.

Kielikokeen hyväksytysti läpäisseet lapset otetaan esikouluun siten, että etusijalle asetetaan ne lapset, joilla on jo sisaruksia koulussa. Loput vapaat paikat täytetään kielikokeen pisteiden mukaisessa paremmuusjärjestyksessä. Tarvittaessa viimeiset vapaat paikat arvotaan saman pistemäärän saaneiden lasten kesken. Loput kielikokeen hyväksytysti suorittaneista voivat saada jonotuspaikan, joka on voimassa elokuun loppuun. Mikäli esiopetusluokille jää vapaita paikkoja, sinne voidaan ottaa ns. kielikyppyryhmään myös lapsia, joilla ei ole ranskan kielen taitoa.

2 Enseignement préscolaire en tant que partie du parcours d'apprentissage

La mission particulière de l'enseignement préscolaire est d'améliorer, en coopération avec les parents, les conditions de développement et d'apprentissage des enfants ainsi que de renforcer leurs habiletés sociales et la confiance en soi à travers les activités ludiques et les expériences positives liées à l'apprentissage. L'enseignement préscolaire se base sur la pédagogie spécialement adaptée pour l'éducation de la petite enfance, et les centres d'intérêt des enfants sont mis en avant dans sa mise en œuvre. Les activités ludiques variées occupent une place importante dans l'enseignement préscolaire. Les parents sont des partenaires essentiels pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de l'enseignement préscolaire. Le cas échéant, le soutien pour le développement et l'apprentissage de l'enfant ainsi que le sou-

tien scolaire proprement dit sont organisés en coopération pluridisciplinaire.

L'enseignement préscolaire doit atteindre certains objectifs. Les objectifs sont établis dans ce plan d'enseignement. Le plan d'enseignement n'identifie pas d'objectifs communs concernant le niveau de compétences à acquérir. Pour le développement et l'apprentissage de l'enfant il est plus bénéfique de déterminer les objectifs individuellement. Pour ce faire, le professeur discute des besoins, des souhaits et des objectifs d'apprentissage individuels de l'enfant avec celui-ci et ses parents. Le personnel du préscolaire tient compte de ces besoins et souhaits pour planifier l'enseignement et pour développer les environnements d'apprentissage. Pour mieux définir les objectifs, le professeur peut établir, ensemble avec l'enfant et ses parents, un plan d'apprentissage individuel. L'élaboration d'un tel plan est obligatoire si l'enfant est encadré par le soutien renforcé.

Le développement physique, psychique et social de l'enfant ainsi que l'amélioration de ses connaissances et compétences sont suivis et soutenus durant le préscolaire. Par ces mesures on tend à prévenir les difficultés éventuelles. La perception de l'enfant sur soi est renforcée à l'aide de l'interaction respectueuse, des expériences d'apprentissage variées ainsi que des commentaires encourageants. Pendant le préscolaire les enfants découvrent l'environnement proche, les personnes s'y trouvant, sa nature ainsi que sa diversité. Les activités ludiques et l'imagination jouent un rôle important pour le développement positif des enfants et pour l'apprentissage de nouvelles connaissances et compétences. L'enseignement préscolaire permet aux enfants de communiquer avec les autres ainsi que de tester les formes diverses d'expression et d'avoir de nouvelles expériences. Les centres d'intérêt des enfants sont découverts ensemble à travers de différents environnements d'apprentissage. Ainsi les enfants peuvent nouer des relations amicales, éprouver la joie d'apprendre et trouver de nouveaux centres d'intérêt.

Dès que les parents ont inscrit l'enfant au préscolaire, il doit à priori participer à toutes les activités. Les parents informent le professeur si l'enfant est absent dû à une maladie et demandent la permission auprès le professeur ou le proviseur pour d'autres absences éventuelles. Les parents, le professeur et les autres membres du personnel participant à l'organisation du préscolaire veillent ensemble à ce que l'enfant participe régulièrement à l'enseignement préscolaire.

2.1 Valeurs principales

Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, l'enseignement préscolaire est basé sur la conception selon laquelle l'enfance a une signification particulière en soi. Chaque enfant est unique et important tel qu'il est. Chaque enfant a le droit d'être entendu, vu, considéré et compris en tant qu'individu et membre de sa communauté. Les enfants ont le droit d'apprendre ainsi que de construire une vision sur soi et sur le monde à partir de leur propre situation.

Les enfants ont le droit d'apprendre en jouant et de s'en rejouir. Les expériences et les connaissances antérieures de l'enfant forment une partie de son parcours d'apprentissage. Les différences entre les enfants et leurs façons d'agir et d'apprendre sont appréciées. Les idées et les opinions des enfants sont considérées comme étant importantes. Ils participent également à la construction des environnements d'apprentissage ainsi que, selon leurs aptitudes, à la conception et à l'évaluation des activités. Les enfants sont encouragés à faire ensemble et à participer aux activités de leur communauté.

Chaque enfant a le droit à l'enseignement de qualité. Les commentaires encourageants et le traitement équitable sont importants pour assurer la bonne qualité de l'enseignement préscolaire. Les enfants ont

le droit de s'exprimer et de faire part de leurs idées, de gérer leurs émotions et les conflits ainsi que de tester et d'acquérir de nouvelles capacités. L'enseignement préscolaire soutient l'aptitude de l'enfant de discerner les valeurs, de mener une vie saine et de développer ses habiletés émotionnelles et son sens de l'esthétique.

La coopération entre le personnel du préscolaire et les parents aide à garantir le bien-être des enfants. Une attitude ouverte et respectueuse de la part du personnel du préscolaire envers les familles différentes ainsi que leurs croyances, religions, traditions et notions d'éducation forme la base pour une communication et l'enseignement constructifs.

Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, l'enseignement préscolaire se base sur les principes d'une mode de vie durable et tient compte de ses dimensions différentes : sociale, culturelle, économique et écologique. Le préscolaire, en tant que milieu de fonctionnement, soutient l'égalité entre les enfants. Ceci comprend entre autres l'égalité entre les opinions différentes et l'égalité entre les sexes. L'enseignement préscolaire aide les enfants à développer leurs capacités et à faire des choix sans se buter sur les préjugés et les limites liés au sexe. Les efforts pour assurer l'égalité sont complétés par le principe étendu de l'égalité. L'enseignement est neutre vis-à-vis de partis politiques, de religions ou de croyances différentes.

2.2 Conception de l'apprentissage

Le plan d'enseignement du préscolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki est basé sur la conception de l'apprentissage selon laquelle les enfants acquièrent de nouvelles connaissances et compétences en interaction avec les autres enfants, les professeurs, les communautés diverses et leur entourage. L'apprentissage est un processus complexe qui unie les actions, les émotions, les perceptions sensorielles, les expériences corporelles et la réflexion. Pour l'apprentissage il est essentiel que les enfants participent aux activités et qu'ils aient confiance en leur potentiel en tant qu'apprenant. En outre, la volonté des enfants de faire ensemble ainsi que le développement de leurs capacités de coopération sont des facteurs importants pour l'apprentissage. Au préscolaire les enfants apprennent par le biais des jeux, de l'activité physique, de l'exploration, de l'accomplissement des tâches variées, de l'auto-expression et de la participation aux activités artistiques. Le fait d'éprouver des émotions positives, la joie ainsi que la participation aux activités créatives facilitent l'apprentissage et incitent les enfants à apprendre encore plus.

Les expériences antérieures et les capacités de chaque enfant forment le point de départ pour l'apprentissage. Les nouvelles connaissances et compétences à acquérir ont un lien avec la vie quotidienne et les expériences réelles. Les activités guidées et les jeux apprennent aux enfants à coopérer avec les autres et à établir les objectifs pour leurs actions individuelles et communes. Les enfants sont écoutés et entendus, on discute avec eux et on les guide à faire attention aux autres. Ainsi l'enfant commence à se considérer comme étant membre d'un groupe et d'une communauté. Le but est d'assurer que le fait d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences éveille en l'enfant l'envie d'apprendre encore plus.

2.3 Compétences transversales au préscolaire

Par le concept des compétences transversales on entend un ensemble formé par les connaissances, les

compétences, les valeurs, les attitudes et la volonté. Avoir des compétences signifie également la capacité d'utiliser de ses connaissances et ses compétences de manière adaptée à la situation. Les compétences transversales commencent à se développer durant la petite enfance, et ce développement continue tout au long de la vie. Elles sont renforcées petit à petit au long du parcours d'apprentissage, grâce aux études liées aux différents domaines de connaissances et de compétences ainsi qu'aux activités et à l'interaction quotidiennes. Les compétences transversales occuperont une place de plus en plus importante dans un monde changeant. Se développer comme individu, étudier et travailler ainsi qu'agir en tant que citoyen – cela demande aujourd'hui et demandera demain des compétences transversales qui ne se butent pas sur les limites entre les domaines spécifiques.

Le développement des compétences transversales soutient la croissance de l'enfant en tant qu'individu et membre de la communauté. Les dimensions différentes faisant partie des compétences transversales aident les enfants à prendre le chemin de l'apprentissage tout au long de la vie et à choisir une mode de vie durable. L'enseignement préscolaire met un accent particulier sur les dimensions sociales et culturelles de la mode de vie durable. En ce qui concerne le développement des compétences transversales chez l'enfant, les méthodes de travail adoptées au préscolaire, la qualité des environnements d'apprentissage et le soutien accordé à l'apprentissage et au bien-être des enfants comptent plus que les contenus d'apprentissage.

Réfléchir et apprendre à apprendre

Les capacités de réflexion et d'apprentissage se renforcent à travers l'interaction et forment la base pour le développement des autres compétences et l'apprentissage tout au long de la vie. La quantité importante et le renouvellement rapide de l'information nécessitent certaines capacités pour apprendre et pour orienter son apprentissage. L'analyse des informations et l'innovation demandent un esprit créatif et critique. L'enseignement préscolaire a pour objectif d'encourager et d'aider les enfants à développer leurs capacités de raisonnement et d'apprentissage ainsi que de renforcer, chez les enfants, la confiance en soi en tant qu'apprenant.

Le développement de la mémoire et de l'imagination est soutenu à l'aide des comptines, de la musique et des activités dramatiques. Les activités ludiques, les jeux, les exercices de résolution de problèmes et de recherche permettent aux enfants d'avoir des expériences et d'éprouver la joie de comprendre et de trouver quelque chose de nouveau. Les activités physiques et les exercices de motricité sensitive facilitent l'apprentissage chez les enfants. On encourage les enfants à essayer et à apprendre des choses difficiles et on les guide à poser des questions et à remettre en question. On les encourage à se réjouir des réussites, à motiver les autres et à ne pas se décourager en cas d'échec. Les activités sont documentées, on en discute et on examine les résultats avec les enfants. Ainsi on aide les enfants à constater leur progrès et l'apprentissage.

Compétences culturelles, interactivité et expression

Les compétences d'interaction et la capacité de s'exprimer et de comprendre les autres sont des éléments importants pour la capacité de fonctionnement et le bien-être d'un individu dans le monde de la diversité culturelle. Savoir écouter, saisir et comprendre les points de vue différents assure une interaction réussie et fait partie des compétences culturelles. La création des relations positives avec les autres et la résolution constructive des problèmes ne sont pas possibles sans la capacité de coopération. Le devoir de l'enseignement préscolaire est d'offrir aux enfants des occasions pour exercer, toute en sécurité,

leurs capacités en matière d'interaction et d'expression avec leurs pairs ainsi qu'avec les adultes de la communauté entourante.

Les enfants sont encouragés à faire connaissance et agir avec les autres. Les fêtes, les jeux et les activités basées sur la coopération permettent l'exercice des comportements propices aux contextes variés et en présence des personnes différentes. Les enfants sont traités avec respect, et on les guide à être gentils envers les autres et à adopter les bonnes manières. On familiarise les enfants avec l'environnement immédiat et la diversité culturelle qui y règne. On les incite à respecter les traditions et les coutumes de leurs familles et celles des autres. On soutient la sensibilisation linguistique chez les enfants, et on les encourage à s'exprimer par moyens différents.

Prendre soin de soi-même et gestion du quotidien

La capacité de prendre soin de soi-même ainsi que les compétences liées à la santé, la sécurité et l'utilisation des technologies au quotidien sont importantes pour tout le monde. Il en est question du bien-être d'un individu et de son engagement à la mode de vie durable. L'enseignement préscolaire a pour tâche de renforcer chez les enfants les compétences relatives au bien-être ainsi que de les orienter vers les choix conformément à la mode de vie durable. L'enseignement préscolaire incite les enfants à voir leur avenir de manière positive.

On guide les enfants, en prenant en compte leurs aptitudes, à prendre soin de soi-même, des autres, de leurs affaires et de l'environnement commun. Le fait d'aborder un bon rythme au quotidien et l'importance de l'alimentation et du repos chez l'enfant sont abordés dans l'enseignement et en coopération avec les parents. Un accent particulier est mis sur les activités physiques variées et suffisantes en tant que condition pour le bien-être des enfants et pour l'apprentissage. On réfléchit avec les enfants aux facteurs qui peuvent soit promouvoir leur bien-être soit y nuire. On guide les enfants à se déplacer toute en sécurité aux proximités de l'école. On les incite à demander et à aller chercher de l'aide en cas de besoin. On teste les solutions techniques avec les enfants et on s'entraîne à utiliser les équipements et les outils sans risques.

Capacités de lecture et d'interprétation multiples (littératie multimodale)

Le concept de la littératie multimodale fait référence aux compétences nécessaires pour interpréter et produire des messages différents. Il est étroitement lié aux compétences de réflexion et de communication ainsi qu'à la capacité de chercher, de modifier, de produire, de présenter, d'évaluer et de considérer des données dans différents environnements et contextes. L'information peut être produite et présentée par le biais de systèmes de symboles langagiers, visuels, numériques etc. ou une combinaison de ceux-ci. La littératie multimodale consiste en capacités différentes, comme la capacité de base en lecture, la littératie numérique, la littératie visuelle et la littératie médiatique. La littératie multimodale intègre la notion large sur les textes, c'est-à-dire que les textes peuvent être écrits, parlés, audiovisuels ou sous forme digitale. Les dimensions différentes de la littératie multimodale font partie des compétences fondamentales des points de vue de l'individu, de l'interaction humaine, de la société, de la citoyenneté ainsi que du monde de travail. Le développement de la littératie multimodale facilite l'apprentissage et la poursuite des études. Le développement de cette capacité commence durant la petite enfance et continue tout au long de la vie. L'enseignement préscolaire soutient ce développement en coopération avec les parents.

On encourage les enfants à examiner, à utiliser et à produire différents types de textes. Ainsi ils peuvent s'exercer à s'exprimer et à communiquer avec les autres, et on discute ensemble des idées et des émotions suscitées par ces textes. On aide les enfants à développer leurs capacités en matière de littératie visuelle, d'écriture, de lecture ainsi qu'en matière de littératie numérique et médiatique. Pour acquérir de bonnes compétences en littératie multimodale, les enfants ont besoin d'un modèle fourni par les adultes ainsi que d'un environnement riche en textes, des œuvres culturelles produites par les enfants ou des services culturels (comme films, comptines et musique), qui sont spécialement adaptés pour les enfants. Le développement de la littératie multimodale facilite la participation des enfants. En même temps, les enfants ont une plus grande ouverture sur le monde, et le monde leur apparaît plus structuré et plus significatif.

Compétences en technologies de l'information et de la communication TIC

Les compétences en technologies de l'information et de la communication sont des compétences civiques très importantes. Les enfants et leurs familles en ont besoin dans la vie quotidienne, et elles ont également nécessaires pour la communication entre les personnes et la participation au fonctionnement de la société. Ces compétences forment une partie de la littératie multimodale ainsi que des capacités de littératie médiatique et d'apprentissage, qui de leur part sont indispensables pour pouvoir étudier et travailler. L'enseignement préscolaire soutient, aux côtés des familles, le développement des compétences en technologies de l'information et de la communication chez les enfants.

Les enfants sont familiarisés avec de différents outils, services et jeux en matière de TIC. Les capacités d'interaction et d'apprentissage ainsi que les capacités d'écriture et de lecture, se développant tout doucement, sont soutenues avec l'utilisation des TIC. L'esprit créatif et la capacité de coopération s'améliorent quand les enfants ont l'occasion de tester et de produire eux-mêmes. On guide les enfants à choisir des modes d'utilisation ergonomiques et sans risques.

Participer et agir

Participer et agir de manière active et responsable forment la base pour un avenir démocratique et durable. Pour ce faire, l'individu doit avoir les compétences nécessaires et la volonté pour participer au fonctionnement de sa communauté ainsi qu'avoir confiance en ses possibilités d'y influencer. Les droits de l'enfant contiennent le droit de l'enfant d'être entendu et de participer quand il s'agit des questions ayant influence sur sa vie. L'enseignement préscolaire respecte ces principes fondamentales de la démocratie. L'enseignement préscolaire aide les enfants à développer progressivement leurs capacités de participation et d'influence.

Les activités du préscolaire sont planifiées, mises en œuvre et évaluées par les enfants, le personnel du préscolaire et les parents, tous ensemble. Quand les enfants ont l'occasion de participer, ils saisissent mieux l'importance des règles communes, des accords et de la confiance mutuelle. En adoptant une attitude respectueuse envers les enfants, en les écoutant et en permettant les activités communes entre les enfants et entre ceux-ci et les adultes, on aide les enfants à renforcer leurs capacités de participation et d'influence. On encourage les enfants à s'aider les uns les autres et à demander de l'aide en cas de besoin. Il est important que les enfants ressentent et savent, qu'en tant qu'enfants, ils ont le droit d'être

aidés et protégés par les adultes.

2.4 Milieu de fonctionnement qui aide à soutenir le développement personnel et l'apprentissage

Le milieu de fonctionnement signifie une mode ou une culture de fonctionnement qui est développée à travers l'interaction réalisée au sein de la communauté préscolaire. Le développement de la culture de fonctionnement est basé sur les actes juridiques ainsi que sur les valeurs, les conceptions d'apprentissage et les objectifs du préscolaire qui sont établis aux directives nationales de l'enseignement et au plan d'enseignement du Lycée franco-finlandais d'Helsinki. Les structures et les pratiques administratives, le niveau de compétences du personnel ainsi que la qualité des locaux, des outils et des matériaux à disposition y jouent également un rôle. La culture de fonctionnement dirige l'interaction, l'atmosphère et les pratiques pédagogiques au sein de la communauté préscolaire et a toujours effet sur la qualité de l'enseignement préscolaire. Une bonne culture de fonctionnement facilite l'apprentissage et contribue au bien-être des membres de la communauté préscolaire.

Enseignement préscolaire commun à tous

L'enseignement préscolaire commun, qui permet à chaque enfant d'agir, de mûrir et d'apprendre en tant qu'individu et membre d'une communauté, sert du point de repère pour le développement de la culture de fonctionnement au Lycée franco-finlandais d'Helsinki. On veut constamment améliorer le fonctionnement pour soutenir encore plus l'inclusion et la diversité culturelle. Les défis liés à l'apprentissage sont adaptés au niveau individuel pour chaque enfant, et on garantit l'octroi du soutien au développement et à l'apprentissage nécessaire. Les enfants doivent pouvoir ressentir que l'on s'intéresse à eux, qu'ils sont appréciés et que leurs opinions et actions comptent.

La culture de fonctionnement promeut l'interaction ouverte et le développement des modes de fonctionnement collectives. Les activités préscolaires reflètent les langues et les cultures ainsi que les religions et les croyances représentées par les enfants du groupe. On encourage les enfants à communiquer et à coopérer avec leurs pairs. On les incite à faire attention aux autres et à respecter l'originalité de chacun. Ainsi on forme une base pour vivre dans une société de la diversité.

Joie d'apprendre et de comprendre

La culture de fonctionnement du préscolaire doit permettre l'apprentissage à tous les membres de la communauté préscolaire. La communauté préscolaire incite à tester, à essayer, à faire des erreurs et à voir le côté positif des choses. Les réussites et les nouvelles idées sont constatées ensemble. Les événements, les excursions et les fêtes sont intégrés au calendrier annuel culturel du préscolaire.

L'enseignement préscolaire laisse de la place aux activités ludiques, aux initiatives des enfants et aux expérimentations. On encourage les enfants à s'exprimer ainsi qu'à exercer et à apprendre de nouvelles compétences, connaissances et méthodes de travail à leur rythme. Les activités ludiques jouent un rôle

important pour le développement langagier des enfants, pour l'apprentissage de nouvelles compétences, pour la gestion des émotions et pour la construction de son identité culturelle. L'enseignement préscolaire permet les activités ludiques spontanées et l'apprentissage de nouveaux jeux. Les activités ludiques différentes sont utilisées dans l'enseignement de manière variée. Les traditions de la culture française et francophone sont présentées aux enfants par le biais des jeux et des chants ainsi que par le biais des expériences et des histoires sur le quotidien francophone.

Enfant en tant que participant et acteur principal dans sa propre vie

La culture de fonctionnement soutient la coopération, la prise de responsabilité commune et la participation. Le personnel doit assurer que tous les enfants aient l'occasion d'exprimer leurs opinions et idées et que les idées et les initiatives des enfants soient prises en compte lors de la planification des activités. Les enfants peuvent expérimenter la prise de décision concernant leur groupe d'enseignement et accomplir des tâches différentes. Les décisions prises par les enfants ainsi que leurs actions sont évaluées ensemble et les enfants sont ainsi orientés petit à petit vers la responsabilisation commune. Les enfants acquièrent alors des expériences sur la participation et l'action.

Bien-être et la vie quotidienne sécurisée

La culture de fonctionnement du Lycée franco-finlandais d'Helsinki soutient l'interaction ouverte entre les enfants, entre les enfants et le personnel ainsi qu'entre les adultes. Le respect mutuel, la sollicitude, l'attitude attentive envers les autres et l'environnement sont reflétés dans le fonctionnement. On encourage et on guide les enfants à identifier, à exprimer et à gérer les émotions différentes. On les incite à agir en faisant attention aux autres dans les situations de conflit.

L'enseignement préscolaire porte attention aux modes de vie saines. Les enfants font des activités physiques variées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur et on les guide à éviter de rester longtemps assis et à changer régulièrement de position de travail. La journée préscolaire permet également la prise d'un petit moment de repos. On guide les enfants à agir toute en sécurité aux environnements d'enseignement. En ce qui concerne les pratiques du quotidien sans risques, on met en œuvre les principes et les plans de soutien scolaire liés à la sécurité qui sont abordés au chapitre 6.

2.5 Environnements d'apprentissage dans l'enseignement préscolaire

Par les environnements d'apprentissage de l'enseignement préscolaire nous entendons tous les locaux, les endroits, les outils, les communautés et les pratiques qui contribuent au développement, à l'apprentissage et à l'interaction chez les enfants. Les environnements d'apprentissage forment des ensembles complexes et flexibles du point de vue pédagogique. Ils permettent les jeux, les solutions créatives ainsi que l'examen des questions variées sous angles différents en utilisant les méthodes de travail motivantes, basées sur les activités pratiques.

Lycée franco-finlandais d'Helsinki veut assurer la sécurité et la santé de ses environnements d'apprentissage. Ils permettent de jouer et de travailler dans une atmosphère tranquille et sereine. On prête attention à l'ergonomie, à l'écologie, à l'esthétique, à l'accessibilité, à la luminosité, à la qualité de l'air à l'intérieur, à la propreté et à la convivialité des environnements d'apprentissage.

On tend constamment à les améliorer afin de faciliter l'interaction et la construction commune de l'information. Le règlement intérieur du Lycée ainsi que les règles et les modes de fonctionnement communes au préscolaire, au jardin d'enfants et aux clubs d'après-midi, se trouvant dans les mêmes locaux, aident à créer un environnement d'apprentissage qui dégage la sensation de sécurité et de respect mutuel. Les salles de sport, la cantine et la cour de l'école ainsi que la nature au proximité et les terrains de sport de Tali deviennent familiers aux enfants. Les multiples environnements d'apprentissage stimulent l'activité des enfants, renforcent la confiance en soi et le développement des habiletés sociales, soutiennent les aptitudes d'apprentissage et promeuvent l'égalité. Les enfants participent à la création des environnements d'apprentissage. Les idées et les œuvres des enfants sont visibles dans les salles de classe, dans les couloirs, dans la cour de l'école et dans les environs de l'école. Ceci incite les enfants à participer, leur donne des expériences de réussite et stimule l'interaction entre pairs.

Les locaux intérieur ou extérieur des bâtiments scolaires, la nature de proximité et les environnements construits sont utilisés comme environnements d'apprentissage. On utilise et on applique également les technologies de l'information et de la communication de manière appropriée. De plus, on a recours aux possibilités offertes par les partenaires divers, comme les bibliothèques et les services culturels et sportifs de la ville. Les jouets et les équipements TIC ainsi que les autres affaires personnelles des enfants peuvent être utilisés avec l'accord des parents. L'objectif est d'assurer que les environnements d'apprentissage permettent aux enfants de former une image complète sur l'apprentissage et stimulent l'apprentissage actif, collectif et indépendant.

2.6 Coopération durant l'année préscolaire et lors des passages d'un cycle à l'autre

Le personnel du préscolaire collabore avec le personnel de l'assistance sociale et des services sanitaires pour soutenir le bien-être, le développement et l'apprentissage chez les enfants. Les élèves du préscolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki ont le droit au soutien fourni par les professeurs d'enseignement spécialisés, l'assistant social ou le psychologue qui travaillent à l'école. Les pratiques de soutien au développement et à l'apprentissage ainsi que de soutien scolaire général sont évaluées et élaborées par le biais de la coopération pluridisciplinaire. La coopération entre le personnel du préscolaire et les acteurs de l'entourage proche contribue aux multitudes des environnements d'apprentissage. Ainsi les environnements d'apprentissage des enfants s'étendent à la société et au monde les entourant.

La coopération parmi le personnel du préscolaire est indispensable pour garantir l'enseignement de qualité et le bien-être de la communauté préscolaire. La coopération entre les membres adultes de la communauté préscolaire sert aussi d'exemple pour les enfants. Le renforcement des capacités de coopération chez les enfants est un des objectifs centraux de l'enseignement préscolaire. L'enseignement préscolaire fait l'usage des moyens de coopération différents et des activités en petits groupes. On encourage et on incite les enfants à agir en tant que membre du groupe et à améliorer leurs capacités de coopération. Les enfants sont entendus lors de la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités.

Le but de la coopération est d'assurer que l'enseignement préscolaire, l'éducation de la petite enfance et l'enseignement fondamental forment un ensemble qui favorise le développement et l'apprentissage continus des enfants. Cette coopération aide à garantir la qualité de l'enseignement préscolaire et à stimuler la participation des enfants et de leurs parents. Elle est évaluée et développée de manière systématique.

Coopération avec les parents

Le préscolaire tend à développer la coopération avec les parents. Elle se base sur le renforcement de la confiance entre les parties ainsi que sur l'interaction égale et le respect mutuel. Le personnel du préscolaire assure la communication quotidienne et personnelle avec les parents. Le professeur du préscolaire invite les parents à participer aux "quarts d'heure des parents" pour discuter des questions relatives à la façon de travailler, au comportement et à l'apprentissage de leur enfant. Le plan d'apprentissage de l'enseignement préscolaire (LEOPS) de chaque enfant est élaboré en coopération avec ses parents. Les professeurs du préscolaire et les parents peuvent utiliser le système Wilma comme un des moyens de coopération.

La coopération se fait en prenant en compte la diversité des familles, les besoins individuels et les questions liées à la garde de l'enfant. La coopération se réalise par le biais des moyens de communication différents et, en cas de besoin, on utilise un interprète ou un assistant linguistique. La coopération avec les parents permettent également le dialogue entre les parents des enfants.

Les expériences des parents sur les environnements précédents de croissance, le développement, l'apprentissage et les centres d'intérêts de leurs enfants sont prises en compte dans l'enseignement préscolaire. Le professeur discute des valeurs, des principes d'éducation et des objectifs de la famille et du préscolaire avec les parents de tous les enfants. Les opinions des enfants et de leurs parents sont prises en compte dans la mise en œuvre de l'enseignement et dans l'élaboration des plans d'apprentissage individuels (LEOPS). Les parents ont l'occasion de se familiariser avec le déroulement d'une journée au préscolaire et d'y participer. Il faut réserver suffisamment du temps aux discussions avec les parents. Le savoir linguistique et culturel ainsi que les autres connaissances des parents peuvent être utilisés dans la mise en œuvre de l'enseignement préscolaire.

On discute avec les parents du progrès accompli par l'enfant au niveau du développement personnel et de l'apprentissage. La coopération avec les parents joue un rôle particulièrement important dans la planification et la mise en œuvre du soutien au développement et à l'apprentissage. Les parents sont informés sur le soutien scolaire offert durant l'année préscolaire ainsi que sur les autres services de la petite enfance disponibles, comme les dispensaires et la garde de l'après-midi. Les avis reçus de la part des enfants et leurs parents servent à améliorer la qualité de l'enseignement et à développer les formes du soutien et la culture de fonctionnement.

Coopération lors des passages d'un cycle à l'autre

Le passage de la garde au domicile ou de l'établissement d'éducation de la petite enfance précédent au

préscolaire ainsi que le passage du préscolaire à l'école primaire sont des événements très importants dans la vie d'un enfant. Le passage entre les cycles réussit rassure l'enfant, contribue à son bien-être et lui assurent de meilleures conditions pour le développement personnel et l'apprentissage. Lors des passages d'un cycle à l'autre, le préscolaire collabore avec les parents et avec l'établissement d'éducation précédent de l'enfant. Les parents sont sollicités à donner leur permission pour le transfert, à l'établissement de l'enseignement fondamental, des données collectées durant le préscolaire par le moyen du plan d'apprentissage de l'enseignement préscolaire (LEOPS).

L'objectif est d'assurer que les informations essentielles pour l'organisation de l'enseignement, du soutien à l'apprentissage et du soutien scolaire général soient transmises lors des passages d'une unité ou d'un cycle scolaire à l'autre. Les modalités du transfert de ces données sont définies aux dispositions législatives en vigueur¹. Lors des passages d'un niveau ou d'un établissement scolaire à l'autre, qu'il s'agisse du préscolaire ou de l'enseignement fondamental, et notamment si on décide d'anticiper ou de reporter la scolarité, on profite des connaissances que les professeurs précédents et futurs ont sur l'enfant concernant son progrès et ses besoins en soutien pour le développement personnel et l'apprentissage.

Lors du passage au préscolaire ou à l'enseignement fondamental on parcourt avec l'enfant et ses parents les objectifs, la mission et les modes de fonctionnement établis pour l'enseignement en question.

Les futurs élèves du préscolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki ont l'occasion de visiter les locaux et la salle de classe ainsi que de rencontrer le personnel avant la rentrée. Par la même occasion les parents peuvent se familiariser avec les locaux et le personnel ainsi que le contenu de l'enseignement préscolaire et les activités de l'école en général. Les enfants passant à l'enseignement fondamental ainsi que leurs parents peuvent également visiter les locaux et s'informer sur l'enseignement en première classe. Les parents sont informés sur les clubs d'activités organisé durant l'après-midi.

3 Principes de la mise en œuvre de l'enseignement préscolaire

3.1. Méthodes de travail variées

Les activités ludiques guidées et spontanées, ainsi que les méthodes concrètes stimulant l'activité et la créativité chez les enfants, font partie intégrante de l'enseignement préscolaire au Lycée franco-finlandais d'Helsinki. La sélection et l'utilisation des méthodes de travail se basent sur les tâches et les objectifs établis pour l'enseignement préscolaire, tout comme sur les besoins, les aptitudes et les centres d'intérêt des enfants. Les méthodes de travail variées soutiennent le développement et l'apprentissage, renforcent les compétences transversales (2.3) et améliorent les habiletés sociales chez les enfants.

À l'enseignement préscolaire les méthodes de travail servent à la fois d'un outil et d'un cible d'apprentissage. Il s'agit des capacités qui se développent progressivement et qui sont indispensables pour le parcours d'apprentissage futur. Or, il est important que le professeur incite les enfants à tester et à utiliser différentes méthodes de travail en groupe, à deux et tout seul. Les enfants participent à la conception

des activités et à la sélection des méthodes de travail et accomplissent des tâches différentes. C'est pour assurer la participation aux activités quotidiennes afin que les enfants développent leur esprit d'initiative et la prise de responsabilité. L'apprentissage est stimulé par le fait que les enfants peuvent participer à l'élaboration des objectifs et savent ce qu'on attend d'eux. Les choix faits et les résultats accomplis sont évalués ensemble.

Les enfants apprennent et discernent le monde en jouant. C'est pourquoi les activités ludiques diverses occupent un rôle central dans l'enseignement préscolaire. Les méthodes de travail expérimentales, basées sur les activités pratiques, permettent d'enchanter les enfants et les motivent ainsi à apprendre. L'objectif est d'inciter les enfants à utiliser toutes leurs voies sensorielles, à bouger, à développer leur mémoire et capacité d'imagination ainsi qu'à prendre plaisir en trouvant de nouvelles idées. Les jeux différents sont utilisés dans l'enseignement préscolaire pour soutenir l'apprentissage et le développement des modes de fonctionnement collectives. Lors des travaux en groupes, on encourage les enfants à poser des questions, à s'étonner, à explorer, à raisonner, à résoudre des problèmes ainsi qu'à faire des efforts ciblés pour atteindre l'objectif commun. Les enfants ont également l'occasion de faire des essais et de travailler de manière indépendante.

Les environnements d'apprentissage sont composés de différents types de matériel et d'outils démonstratifs ou d'équipement de travail spécialement adaptés pour les activités ludiques et l'apprentissage. Ils permettent également l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Les environnements d'apprentissage fonctionnels permettent la personnalisation/la diversification du travail préscolaire. Les expériences positives et les commentaires encourageants favorisent le renforcement de la confiance en soi chez les enfants. Ainsi les enfants ont de plus en plus envie de tester les choses et apprendre, et ils deviennent confiants de leur aptitude à apprendre.

Les méthodes de travail sont développées ensemble sur la base de l'auto-évaluation faite par le personnel ainsi qu'en prenant en compte les avis obtenus des enfants et de leurs parents.

3.2 Évaluation en tant que moyen pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage

L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement préscolaire. Au niveau du préscolaire, l'évaluation a deux objectifs : elle sert à planifier et à développer l'enseignement ainsi qu'à soutenir le bien-être, le développement et l'apprentissage de tous les enfants. L'évaluation est un ensemble, consistant en données de l'observation, la documentation, les conclusions et le feedback reçu, auquel participent, en plus des professeurs, les autres membres du personnel du préscolaire ainsi que les enfants et leurs parents.

La mission du préscolaire est d'améliorer, en coopération avec les parents, les aptitudes des enfants pour le développement personnel et l'apprentissage. L'enseignement ne peut atteindre ses objectifs ni soutenir le développement de l'enfant, si le professeur ne dispose pas des informations relatives aux environnements de croissance précédents de l'enfant, à son processus de développement et d'apprentissage et à ses centres d'intérêt. Les sources d'information principales sont les parents de l'enfant ainsi que le personnel de l'établissement d'éducation de la petite enfance précédent ou alors l'enfant lui-même. Le professeur du préscolaire s'appuie sur ces informations pour déterminer les objectifs individuels de l'enfant en coopération avec l'enfant et ses parents. Le plan d'apprentissage de l'enseignement préscolaire (LEOPS) individuel sert d'outil dans la planification.

Le professeur suit le développement et l'apprentissage de chaque enfant durant l'année préscolaire. Il suit notamment leur façon de travailler, leur comportement et les progrès accomplis dans l'apprentissage des connaissances et compétences différentes. Le suivi se réalise à l'aide de l'observation continue et de la collecte des données variées. Les productions et les expériences des enfants forment une partie de la documentation et de l'évaluation. Les constatations des parents sur l'apprentissage et le bien-être de leur enfant sont aussi importantes. Les données collectées et les conclusions d'évaluation faites sur la base de celles-ci aident le professeur à orienter l'enseignement et les environnements d'apprentissage ainsi que le soutien éventuel offert à l'enfant.

Le professeur et les autres membres du personnel commentent tous les jours de manière positive et encourageante les points forts et les points à développer des enfants. Les données collectées doivent aider l'enfant à voir son progrès. Ainsi l'enfant peut former une image positive sur soi en tant qu'apprenant. Il est important que les parents soient fréquemment informés sur la façon de travailler et le comportement de leur enfant ainsi que sur les progrès qu'il a accomplis en matière d'apprentissage afin qu'ils puissent soutenir l'enfant.

L'enseignement préscolaire tend à renforcer les capacités d'auto-évaluation des enfants. On les encourage à dire ce qu'ils aiment au préscolaire, en quoi ils considèrent avoir réussi et ce qu'ils aimeraient encore apprendre. Le professeur incite les enfants à réfléchir sur les résultats réalisés aux tâches communes. La capacité d'auto-évaluation, qui se développent au long du parcours d'apprentissage, est une des capacités nécessaires à l'apprentissage.

Il est important que les informations essentielles sur chaque enfant, concernant sa façon de travailler et ses progrès au processus du développement et de l'apprentissage durant le préscolaire, sont à disposition du professeur de la première classe. Pour ce faire, on assure la coopération entre le personnel du préscolaire et de l'école primaire et les parents et les enfants. Les données transférées peuvent comprendre les documents rédigés ou collectés pendant l'année préscolaire, reflétant le progrès accompli par l'enfant, ou alors le plan d'apprentissage individuel. L'établissement responsable pour l'organisation de l'enseignement doit établir les pratiques assurant un passage réussi. Le transfert des données doit se faire conformément aux dispositions législatives en vigueur.

L'auto-évaluation ciblée, effectuée par le personnel enseignant, est une précondition pour pouvoir maintenir et développer la qualité de l'enseignement préscolaire. Les professeurs utilisent les données d'évaluation et la documentation qu'ils ont collectée lors du suivi du développement et de l'apprentissage des enfants pour planifier les activités pédagogiques et pour mieux orienter l'enseignement. Les commentaires des enfants et de leurs parents sont pris en compte pour améliorer les activités.

À la fin de l'année, les enfants reçoivent un certificat de participation. Le certificat mentionne le titre du certificat, le nom de l'organisateur de l'enseignement, le nom de l'établissement préscolaire/scolaire, le nom de l'enfant et son numéro de sécurité sociale ainsi que la date de délivrance du certificat. Il contient également la mention selon laquelle le certificat est conforme aux directives du programme cadre de l'enseignement préscolaire, approuvées par la Direction nationale de l'enseignement le 22 décembre 2014. On peut y décrire de manière générale les activités de l'enseignement préscolaire réalisées. Le certificat ne décrit pas le caractère personnel de l'enfant, ni son progrès en matière d'apprentissage ou son comportement.

4 Objectifs communs de l'enseignement et blocs d'apprentissage

L'enseignement préscolaire est par nature intégré, ce qui veut dire qu'il consiste en blocs d'apprentissage plus ou moins étendus qui peuvent être réalisés par moyens très différents. La mise en œuvre de ces blocs est orientée par les centres d'intérêt des enfants ainsi que les objectifs communs de l'enseignement élaborés à ce chapitre (Figure 1). Les objectifs communs sont fixés en fonction des objectifs de différents domaines de connaissances et de compétences, essentiels pour l'enseignement préscolaire, et se basent sur les objectifs établis pour les compétences transversales. Les objectifs communs orientent également le travail du professeur.

L'enseignement mis en œuvre en blocs d'apprentissage a pour objectif de soutenir le développement et le bien-être des enfants au sens large ainsi que de leur offrir des moyens multiples pour progresser. Le jeu et les autres façons typiques d'apprentissage et de travail des enfants servent de point de départ pour l'enseignement et les activités. La durée et la méthode de mise en œuvre des blocs d'apprentissage varient selon le thème sélectionné, la situation et les progrès accomplis en matière d'apprentissage par les enfants. Guidés par le professeur, les enfants participent à la planification et à l'évaluation de la mise en œuvre de ces blocs. Chaque enfant a le droit d'apprendre et de travailler à son propre rythme ainsi que de développer ses capacités en travaillant ensemble avec les autres enfants, le professeur et les autres membres du personnel dans des environnements d'apprentissage variés. L'objectif des blocs d'apprentissage est d'offrir aux enfants des expériences d'apprentissage nouvelles et inspirantes ainsi que de leur assigner des tâches qui sont adaptées à leur niveau personnel. On prend en compte les besoins de soutien variés des enfants et on leur fournit le soutien nécessaire dès que le besoin est détecté.

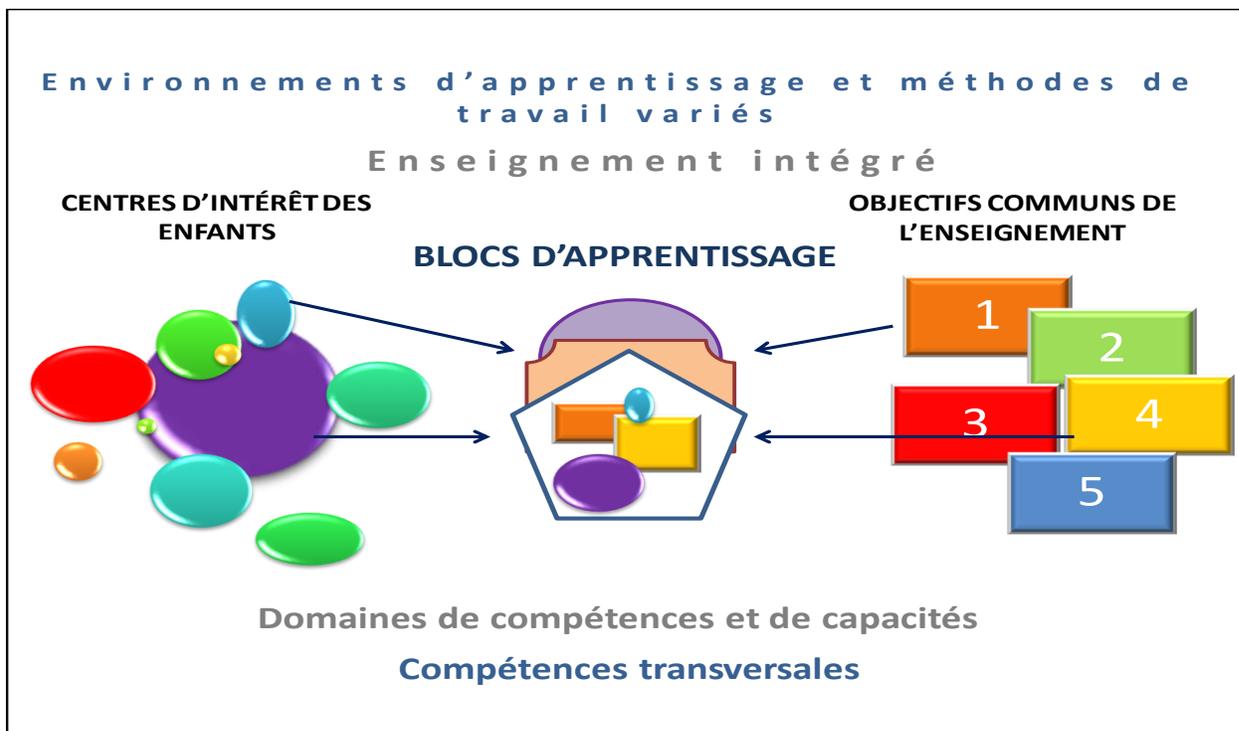


Figure 1. La composition des blocs d'apprentissage

4.1 Formes différentes de l'expression

En acquérant les aptitudes nécessaires pour structurer et analyser le monde, les enfants peuvent renforcer leurs capacités d'apprentissage, leurs habiletés sociales ainsi que l'image positive en soi. Ces aptitudes se développent quand les enfants explorent et interprètent le monde et s'expriment pour exercer les différentes compétences d'expression. Ces exercices favorisent également le développement de leurs capacités de concentration et d'autorégulation. L'enseignement préscolaire doit stimuler les capacités d'expression des enfants par le moyen des exercices concentrés sur les compétences de base relatives à l'expression musicale, aux arts plastiques, aux travaux manuelles et à l'expression verbale et corporelle. La familiarisation des enfants avec les genres culturels et les formes d'expression différentes développent les capacités de participation et d'influence ainsi que la capacité de littératie multimodale. L'utilisation des formes d'expression variées au quotidien et lors des fêtes permet de présenter la diversité culturelle et d'en réjouir.

Les objectifs communs de l'enseignement liés au bloc

L'enseignement préscolaire encourage et incite les enfants à utiliser les différentes formes d'expression. L'enseignement est planifié de manière à ce que les enfants puissent expérimenter les arts et avoir des expériences relatives au processus créatif et à l'ensemble formé par la planification, la mise en œuvre et l'évaluation qui en font partie. L'accent est mis sur les sensations, les observations et les expériences des enfants. On encourage les enfants à faire part de leurs idées et à expliquer leur façon de travailler ainsi qu'à partager les expériences différentes y liées. Les résultats du travail sont examinés ensemble, et les activités communes sont rendues visibles dans les environnements d'apprentissage. Les matériaux et les outils variés sont utilisés par les enfants dans leur expression ainsi que dans la documentation de leur travail. Les différents environnements d'apprentissage et les services culturels sont utilisés dans l'enseignement.

Les objectifs détaillés

Les **activités musicales** au préscolaire sont variées et font appel à plusieurs facultés sensorielles simultanément. L'objectif est de susciter l'intérêt des enfants envers la musique et de renforcer leur relation avec celle-ci. Les enfants peuvent expérimenter leurs compétences musicales par le biais des chants, de la danse et des mouvements et en jouant des instruments et en composant de la musique eux-mêmes. On leur apprend des chansons et on les familiarise avec différents genres musicaux et instruments. La musique sert d'un moyen pour jouer, pour expérimenter et pour improviser. Les activités musicales incitent les enfants à remarquer le volume, la durée, la force et les timbre d'un son. L'enseignement permet aux enfants de faire de la musique ensemble.

L'enseignement préscolaire inclut des exercices de **travaux manuels** et d'utilisation des outils de travail différents. On incite les enfants à faire avec leurs mains. Les enfants peuvent tester l'utilisation des matériaux rigides et souples ainsi qu'apprendre des techniques et des compétences de base nécessaires pour les travailler. On encourage les enfants à concevoir et à réaliser différentes œuvre manuellement en utilisant leur imagination et leurs capacités et en coopérant avec les autres. Guidés par le professeur, les enfants préparent et produisent une œuvre dont la réalisation prend plus de temps. On peut utiliser les traditions artisanales locales ou liées aux cultures représentées dans le groupe

d'enfant.

L'enseignement préscolaire aide les enfants à développer leurs capacités liées à **la réflexion et l'expression visuelles** en produisant, interprétant et analysant des images différentes. Les expériences et les centres d'intérêt des enfants orientent la planification des thèmes sélectionnés pour l'apprentissage. On encourage les enfants à tester de différents moyens, outils et matériaux pour produire des images. La production des images est exercée en utilisant toutes les facultés sensorielles et à travers la peinture, la construction et les présentations médiatiques. En plus des images produites par eux-mêmes, les enfants sont amenés à examiner les œuvres d'art, les images dans les médias, les objets de design industriel ainsi que les objets se trouvant dans l'environnement construit et dans la nature. On les incite à interpréter et à partager leurs idées concernant les messages visuels. En examinant les images, on fait attention aux couleurs, aux formes et aux matériaux utilisés, à l'auteur et au contexte des images ainsi qu'aux émotions suscitées par celles-ci.

On invite les enfants à **s'exprimer verbalement et non-verbalement** à l'aide des exercices et des activités ludiques variés. L'objectif est d'offrir aux enfants des expériences liées aux multiples possibilités de jouer et communiquer avec le langage et son corps. Les sujets basés sur l'imagination des enfants ou sur leurs expériences et constatations sont abordés à l'aide des moyens d'expression. Les comptines, les poèmes et la littérature enfantine sont utilisées dans l'enseignement. Les enfants expérimentent aussi bien le fait de s'exprimer spontanément que le processus qui a été planifié ensemble. Les moyens d'expression utilisés sont entre autres le drame, la littérature et la danse.

4.2 Richesse du langage

Le langage est à la fois le cible et l'outil d'apprentissage pour les enfants. À l'âge préscolaire, le langage devienne de plus en plus clairement un outil de réflexion, d'expression et d'interaction pour mieux structurer le quotidien et pour former sa vision sur le monde. La tâche de l'enseignement préscolaire est de soutenir le développement des **compétences langagières** chez les enfants afin qu'ils cernent d'abord l'importance du langage plus globalement et arrivent ensuite à identifier les structures et les formes du langage de manière plus détaillée. Il est essentiel de réveiller l'intérêt et la curiosité des enfants pour les langues parlées ainsi que pour la lecture et l'écriture. La modélisation verbale et les commentaires positifs abondants sont des éléments importants pour l'apprentissage. L'interprétation des messages différents ainsi que leur production verbalement ou à l'aide des outils de communication forment une partie des compétences de littératie multimodale, se développant progressivement, et des compétences transversales en technologies de l'information et de la communication. La diversité linguistique et culturelle représentée par les enfants est reconnue et respectée et sa continuité soutenue dans l'enseignement préscolaire. Le fait d'examiner les langues différentes soutient la sensibilisation langagière des enfants ainsi que le développement des compétences transversales relatives à la compétence culturelle et à l'interactivité.

Les objectifs communs de l'enseignement liés au bloc

L'enseignement préscolaire a pour but de favoriser le développement des capacités langagières et d'interaction chez les enfants ainsi que de renforcer l'intérêt qu'ils portent pour les langues et les cultures. La sensibilité langagière des enfants est stimulée à travers les jeux de mots et les comptines

ainsi qu'en familiarisant les enfants avec la diversité du langage parlé et écrit. Les capacités de lecture et d'écriture émergentes sont soutenues par les activités ludiques et les exercices pratiques. Les environnements d'enseignement et d'apprentissage sont conçus de telle façon qu'ils offrent aux enfants une multitude d'occasions pour observer, examiner et tester le langage parlé et écrit ainsi que pour élargir leur vocabulaire. En plus de la langue de l'enseignement du préscolaire, on examine les autres langues. Il est important que les enfants dont la langue maternelle est autre que la langue de l'enseignement préscolaire sont fortement soutenus pour le développement des capacités en la langue de l'enseignement, en garantissant toutefois qu'ils ressentent que la langue parlée à la maison est toute aussi importante.

Les objectifs détaillés

Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, le développement des **compétences en langues finnoise et française** est soutenu de nombreux moyens différents pendant l'année préscolaire.

L'enseignement bilingue est mise en œuvre en coopération avec les familles. On prend en compte les langues parlées à la maison. Pour assurer le renforcement et le développement du langage émotionnel de l'enfant, les parents sont invités à lire, à discuter et à réfléchir avec l'enfant tous les jours en leur langue maternelle.

Pour que l'enfant puisse participer à l'enseignement préscolaire, et ultérieurement à l'enseignement fondamental, réalisés en français et en finnois, l'école doit coopérer étroitement avec les parents.

L'enseignement permet aux enfants d'exercer l'écoute et la prise de parole dans contextes différents. Ils sont invités à raconter et à discuter ainsi qu'à ressentir, comprendre et mémoriser ce qu'ils viennent d'entendre. On réfléchit ensemble sur la signification des mots et on fait des jeux de mots. Lors des discussions communes, les enfants exercent les capacités nécessaires pour poser des questions et faire des déductions et des considérations sur ce qu'ils viennent entendre. On incite les enfants à inventer des histoires, et ces compétences sont exercées par la méthode "invente-moi une histoire" ou en faisant des histoires par les moyens numériques.

On lit des textes variés aux enfants et on en discute avec eux. Ceci aide les enfants à saisir l'importance de la lecture. Le modèle donné par le professeur ainsi que les exercices divers permettent aux enfants de tester comment transformer le discours en langage écrit et vice versa. On examine ensemble le langage écrit et parlé. On aide les enfants à comprendre qu'un discours consiste en petits morceaux, comme les mots, les syllabes et les sons.

Le développement des capacités en lecture sont soutenues en offrant aux enfants des occasions de tester l'écriture ludique et la production des textes à l'aide des TIC. On incite les enfants à identifier et à produire des lettres, des mots et des textes en utilisant des moyens différents, seuls et ensemble et dans contextes appropriés, tout en prenant en compte les capacités et le niveau d'intérêt des enfants.

La littérature enfantine est utilisée de façons différentes dans l'enseignement. On encourage les enfants à examiner et à lire, selon leurs compétences individuelles, de différents textes et à expliquer ou exprimer par moyens différents ce qu'ils ont entendu ou lu. Les enfants peuvent emprunter des livres en finnois et en français à la bibliothèque du Lycée franco-finlandais d'Helsinki, ce qui leur permet de se familiariser avec l'utilisation d'une bibliothèque.

Les habiletés motrices fines sont développées et l'aptitude des enfants à la perception de l'espace et des directions renforcée par le biais des activités ludiques et des exercices divers. On guide les enfants à tenir le crayon correctement et à utiliser le clavier des équipements électroniques de manière appropriée.

Dans l'enseignement préscolaire on soutient les capacités langagières des enfants en examinant les **langues différentes** avec eux. Une attention particulière est accordée aux langues parlées dans le groupe d'enfants ou dans l'entourage immédiat. Cela permet de soutenir la sensibilisation langagière et le développement de l'identité langagière et culturelle chez les enfants. En même temps on aide les enfants à percevoir la richesse des langues et des cultures et leur intérêt dans le monde. Par exemple, on peut avoir recours aux chansons, aux jeux et aux signes en langues différentes.

4.3 Moi et ma communauté

Quand les enfants grandissent, leur sphère de vie devient de plus en plus étendue. Aux côtés des traditions, des modèles de fonctionnement, des valeurs et des croyances de la famille, les enfants sont confrontés aux autres façons de penser et de faire. L'enseignement préscolaire a pour objectif de renforcer les capacités de l'enfant de cerner la diversité présente dans la société et d'y agir. Ces sujets sont abordés des points de vue de l'histoire, de la société, de l'éthique et des croyances différentes. Le passé et l'actualité de la communauté proche sont abordés pour attirer l'intérêt des enfants vers les questions sociales. La réflexion sur les choix éthiques à faire au quotidien ainsi que le développement des habiletés sociales et l'exercice du comportement constructif améliorent les capacités d'interaction de l'enfant. La familiarisation avec les coutumes, les religions et les croyances présentes dans la communauté proche en parallèle avec les autres objectifs du bloc d'apprentissage en question stimule le développement des compétences culturelles et d'interaction de l'enfant et renforce les compétences transversales relatives à la réflexion et à l'apprentissage. On coopère avec les parents des enfants en respectant les origines, les croyances et les valeurs de chaque famille.

Les objectifs communs de l'enseignement liés au bloc

L'objectif est de stimuler l'intérêt des enfants envers le fonctionnement de la société, surtout celui de la communauté proche, et de promouvoir leur participation à la vie sociale de leur communauté. Les enfants sont incités à observer le monde actuel, et on leur donne l'occasion à vivre des événements et situations du passé. L'enseignement doit soutenir les capacités de l'enfant à traiter les autres de manière éthique et à raisonner et à développer ses habiletés sociales. Guidés par le professeur, les enfants apprennent à connaître leur propre croyance ou religion, tout comme les autres croyances et religions représentées dans leur groupe, ainsi que les coutumes et les traditions y liées. On encourage les enfants à poser des questions et on laisse de la place à leurs réflexions et à leur étonnement. Les méthodes de travail principalement utilisées pour ce bloc sont les discussions et les méthodes qui permettent de se mettre à la place des autres.

Les objectifs détaillés

On familiarise les enfants avec l'**histoire** d'un personnage ou d'un endroit se trouvant à proximité de

l'école. On aborde le thème de manière concrète et en faisant appels à plusieurs facultés sensorielles simultanément et en utilisant différents moyens d'expression. En outre, on peut traiter d'autres événements et personnages historiques, d'autres cultures et le patrimoine culturel qui intéressent les enfants. Comme sources d'information, on peut utiliser les membres, les objets et l'environnement de la communauté proche ainsi que se servir de l'expertise des parents concernant leur propre héritage culturel. On peut également utiliser comme support d'enseignement les traditions festives, les histoires, les jeux traditionnels et les chansons anciennes.

L'intérêt des enfants envers les questions **liées à la société** est suscité par les discussions concernant les événements d'actualité dans la communauté proche et dans la société qui les intéressent. Les enfants sont familiarisés avec les médias et ils ont l'occasion de tester la production médiatique à travers les activités ludiques. Le contenu et la véracité des messages médiatiques sont analysés ensemble avec les enfants. L'enseignement contient la familiarisation avec les droits des enfants par le biais de la convention internationale de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Les règles du groupe préscolaire sont élaborées et développées avec les enfants. Ainsi on aide les enfants à comprendre que les règles appliquées par une communauté sont en fait des accords entre les individus. Les environs immédiats sont utilisés pour permettre aux enfants d'avoir une expérience réelle sur la possibilité de participer et d'influer.

Les élèves du préscolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki rencontrent des élèves du primaire et du lycée lors des événements communs à tous ainsi que lors des repas servis quotidiennement dans la cantine de l'école. Les élèves plus âgés aident également les enfants du préscolaire dans leur travail journalier quand ils font leur stage TET d'une journée en tant qu'assistants au préscolaire.

L'enseignement préscolaire contient également une partie sur **l'éducation éthique**, commune à tous. Cette partie est intégrée aux situations réelles du quotidien qui peuvent susciter des émotions différentes et dans lesquelles les enfants sont amenés à faire des choix éthiques. Les enfants sont orientés à identifier leurs émotions, à rester polis et se comporter de manière responsable ainsi qu'à résoudre leurs conflits de manière constructive. On réfléchit avec les enfants sur l'amitié et le respect des autres, sur les facteurs de joie et de peurs, les préjugés concernant le fait d'être une fille ou un garçon ainsi que la distinction entre le juste et l'injuste. En plus des discussions communes, les jeux de rôles, les comptes et les histoires sous forme médiatique permettent d'aborder les questions éthiques de manière naturelle. Des programmes et des matériaux éducatifs peuvent être utilisés dans l'enseignement pour soutenir les habiletés sociales et émotionnelles.

Au préscolaire, **l'éducation confessionnelle** se fait par la familiarisation avec les religions et les croyances représentées au sein du groupe d'enfants. La laïcité est également abordée au préscolaire en parallèle avec d'autres croyances. L'éducation confessionnelle est associée aux thèmes liés au quotidien, à la fête et aux faits d'actualité qui ont une importance pour une religion ou une croyance particulière. L'objectif est d'aider les enfants à comprendre et à respecter les différentes traditions confessionnelles, aussi bien les siennes que celles des autres enfants et de leurs familles, ainsi que les coutumes et les conceptions y liées. Les enfants sont encouragés à réfléchir, à travers les activités communes, aux diverses questions de l'existence. En même temps ceci renforce leurs aptitudes à saisir des mots et des notions liés aux religions et aux croyances. Les excursions et les événements divers font aussi partie de l'enseignement.

4.4 Explorer et agir dans son entourage

L'environnement immédiat des enfants – la nature et l'environnement construit ainsi que les autres environnements d'enseignement préscolaire – offrent de nombreux éléments pour soutenir l'apprentissage. L'association de l'enseignement avec les expériences et l'environnement proche des enfants a une importance particulière pour l'apprentissage des **compétences mathématiques** et la réalisation de **l'éducation technologique et environnementale**. Les observations, les expériences et les informations ainsi que leur structuration et visualisation soutiennent le développement des enfants en matière de réflexion et d'apprentissage. La capacité de nommer des objets ainsi que de comprendre et d'utiliser des concepts différents se développe constamment et favorise ainsi la littératie multimodale chez les enfants. L'enseignement préscolaire a pour but de stimuler le développement du raisonnement mathématique chez les enfants et de susciter leur intérêt envers les mathématiques. L'objectif est également d'améliorer les connaissances des enfants sur la nature, de renforcer leur relation avec celle-ci ainsi que de les familiariser avec la technologie utilisée au quotidien. L'enseignement préscolaire familiarise les enfants avec les moyens de découverte expérimentale par le biais de l'observation et de l'exploration de l'environnement ainsi qu'en testant et en faisant des déductions.

Les objectifs communs de l'enseignement liés au bloc

L'enseignement préscolaire aide à construire les fondements pour l'éveil au raisonnement mathématique et pour l'apprentissage des mathématiques. On incite les enfants à voir les mathématiques présentes au quotidien et dans leur entourage. L'enseignement contribue au développement des capacités nécessaires pour pouvoir discerner les notions de chiffre, de changement et de temps ainsi qu'au renforcement des capacités de perception du niveau et de l'espace et de prise des mesures. Le but est de permettre aux enfants, dont les capacités en raisonnement mathématique sont très variées, d'éprouver la joie de comprendre et d'apprendre.

L'observation de la nature fait partie de l'enseignement. Pour sensibiliser les enfants aux questions environnementales et pour les aider à développer un rapport avec la nature, on leur donne l'occasion de se promener dans la nature et de l'explorer. On les incite également à observer la technologie utilisée dans leur entourage ainsi qu'à tester et à trouver leurs propres solutions.

On familiarise les enfants avec la méthode de travail basée sur l'exploration. On encourage les enfants à poser des questions et à trouver les réponses ensemble. Les enfants apprennent à faire des comparaisons, à catégoriser ainsi qu'à structurer les informations obtenues sur la base des observations ou de la prise de mesures. Ils sont encouragés à faire des conclusions ainsi qu'à trouver des solutions aux problèmes de la vie quotidienne et à les tester. L'enseignement amène les enfants à exercer la documentation des données en utilisant des outils variés ainsi qu'à présenter les résultats par moyens différents.

Les objectifs détaillés

On encourage les enfants à développer leurs **compétences mathématiques** par le biais des activités pratiques, des jeux et des activités en faisant appel à différentes facultés sensorielles et dans les environnements d'apprentissage variés. Les enfants sont familiarisés avec les mathématiques et les différentes branches mathématiques en utilisant des exemples concrets et les activités communes.

On les incite à examiner et à décrire leurs conclusions mathématiques dans de différentes situations de la vie quotidienne, à l'aide de la modélisation et l'oralisation faites par le professeur. Les enfants s'exercent à présenter leurs observations par le biais des images et des outils divers. Les activités sont planifiées de telle manière que les enfants ont l'occasion de faire des comparaisons, de classer et de catégoriser des sujets et des objets ainsi que de repérer et de produire des régularités. Les jeux et les activités stimulant le développement de la mémoire sont utilisés dans l'enseignement. De plus, on incite les enfants à faire des conclusions et à trouver des solutions dans le cadre des exercices de résolution de problèmes liés à leur environnement.

Le développement de la numératie est soutenu à l'aide des activités variées, comme les jeux, par exemple. Les enfants sont incités, en tenant compte des capacités de chacun, à observer les nombres que l'on peut trouver dans l'entourage ainsi qu'à associer un nombre défini avec le numéral et le symbole numérique le correspondant. Les enfants comparent les nombres différents et examinent le changement du nombre en trouvant des exemples concrets. Une attention particulière est accordée au développement des capacités liées aux suites mathématiques et à la désignation des notions mathématiques.

Les activités variées aident à développer les capacités relatives à la perception du temps et de l'espace chez les enfants. En utilisant les jeux de l'activité physique on encourage les enfants à examiner et à tester la bi- et tridimensionnalité ainsi qu'à apprendre des notions liées à la position et aux rapports, comme devant, en haut ou tous les deux. Pour renforcer le raisonnement géométrique chez les enfants, on leur donne l'occasion de faire des jeux de construction et du bricolage et de jouer avec la pâte à modeler. Guidés par le professeur, les enfants prennent connaissance des formes présentes à l'entourage et s'exercent à les nommer.

Les enfants exercent la prise de mesures en utilisant leurs corps et les outils différents. Ils apprennent à utiliser les notions du temps, comme parfois, hier et le matin. On considère, ensemble avec les enfants, l'ordre chronologique en observant les heures et les moments de la journée.

L'enseignement s'articule autour des activités ludiques, des jeux et des comptines ainsi que des technologies de l'information et de la communication.

L'enseignement préscolaire inclut également **l'éducation à l'environnement**, ce qui permet aux enfants de vivre la nature et d'explorer et d'apprendre à connaître les plantes, les animaux et les phénomènes naturels. L'environnement est observé en faisant appel aux facultés sensorielles et en utilisant des instruments d'observation. Les enfants peuvent également être amenés à faire des petites expérimentations. On discute ensemble des constatations faites par les enfants et on apprend à classer les données d'observation. En même temps, les enfants apprennent à utiliser les termes liés à la nature et à faire des conclusions et à examiner le lien causal. Les connaissances des enfants sur la nature sont utilisées dans l'enseignement. On initie les enfants à la recherche de l'information en utilisant un thème qui les intéresse. En familiarisant les enfants avec la protection de l'environnement, on peut créer les fondements pour une mode de vie durable. On guide les enfants à prendre soin de leur environnement et de sa convivialité.

On examine avec les enfants les **solutions technologiques** utilisées au quotidien ainsi que leur carac-

tères et leur fonctionnalité. Le but de l'enseignement est de démontrer aux enfants que la technologie est issue de la créativité de l'être-humain. Les enfants se familiarisent avec la technologie en inventant, en bricolant et en construisant des structures et des solutions différentes à partir des matériaux variés. On encourage les enfants à expliquer leurs solutions. En plus des outils offerts par les environnements d'apprentissage, on peut également utiliser les jouets personnels des enfants et en examiner les principes de fonctionnement.

4.5 Grandir et se développer

Prendre soin de soi et les capacités de la vie quotidienne y liées font partie des compétences transversales dont l'acquisition est l'objectif du préscolaire. Pour développer ces compétences, les enfants ont besoin des expériences, des informations et des discussions qui servent à améliorer, petit à petit, leur capacités de considération et autres compétences. Au préscolaire, ce sujet est abordé des points de vue de **l'activité physique, de l'alimentation, de la consommation, de la sante et de la sécurité**. L'objectif du préscolaire est de construire une base pour une mode de vie ciblée sur la santé, le bien-être et l'activité physique, ainsi que de développer les connaissances sur la santé et la sécurité chez les enfants. De plus, le but est de promouvoir les bonnes routines liées à l'alimentation, à la consommation et à l'hygiène qui forment une partie de la mode de vie durable.

Les objectifs communs de l'enseignement liés au bloc

Les expériences offertes aux enfants relatives aux activités physiques sont variées, et les enfants commencent à comprendre le lien entre l'activité physique et le bien-être et la santé. L'enseignement permet le développement des habiletés motrices et sociales chez les enfants. Une attention particulière est accordée au développement des compétences de la motricité sensitive qui ont une importance majeure pour les aptitudes générales d'apprentissage. On discute avec les enfants de l'alimentation saine et on réfléchit sur son importance. Les enfants sont orientés à la consommation responsable. On examine les facteurs ayant un effet sur la santé, et on aide les enfants à prendre mieux soin de leur santé personnelle. Les enfants apprennent comment se déplacer en toute sécurité dans l'environnement direct et dans les environnements d'apprentissage du préscolaire.

Les objectifs détaillés

L'objectif du préscolaire est d'inciter les enfants à faire des **exercices physiques** variés et à ressentir la joie de pouvoir bouger. Par le biais des activités physiques et des jeux, les enfants développent leurs compétences de coopération. En même temps ils apprennent à mieux maîtriser leur corps, et ils développent la capacité de perception spatiale et temporelle par rapport à leur propre corps et ses parties. En outre des activités physiques guidées, les enfants doivent tous les jours avoir la possibilité à l'exercice physique spontané, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. En coopération avec les parents, on encourage les enfants à rester physiquement actifs pendant le temps libre dans les locaux différents à l'intérieur et dans des conditions variées à l'extérieur.

Durant l'année préscolaire, les habiletés motrices de base, utiles dans la vie quotidienne, sont exercées de manière variée et régulière dans des environnements divers. Il s'agit notamment des capacités relatives au maintien de l'équilibre, à la mobilité et à l'utilisation des équipements divers. Le maintien de l'équilibre est exercé à travers les jeux qui obligent les enfants à pratiquer les arrêts et les

feintes ou alors en utilisant des parcours de motricité. Pour développer les capacités physiques des enfants, on les incite à rouler, à grimper, à courir et à sauter. Les capacités à utiliser les équipements ou instruments divers sont exercées en poussant et en tirant et en se servant des équipements et des ballons de façons multiples. De plus, les enfants sont incités à pratiquer leur habiletés motricis fines à l'aide des jeux et des activités ludiques qui stimulent la dextérité et la précision. L'objectif de ces activités est d'assurer que tous les enfants puissent participer et réussir ainsi que de soutenir le bien-être et les capacités des enfants.

Au préscolaire, les repas communs créent un environnement d'apprentissage que l'on peut utiliser pour développer les connaissances sur l'alimentation saine et les **compétences générales liées à la nourriture**. On s'efforce, ensemble avec les enfants, à rendre ces moments le plus agréable possible et on guide les enfants à assimiler les manières à se tenir à table. Aux côtés des cultures culinaires et des coutumes de table finlandaises et françaises, les enfants sont familiarisés avec celles d'un autre pays, en se basant sur les connaissances des familles des enfants.

On examine, ensemble avec les enfants, les publicités ciblées aux enfants et on réfléchit sur l'importance de la consommation responsable. Les interprétations sur la consommation et les publicités, faites par les enfants et visibles dans leur jeux et leurs dessins, peuvent former la base pour l'éducation à la consommation au préscolaire.

Les enfants sont amenés à comprendre quelle est l'importance de l'activité physique, du repos et des bonnes relations humaines pour **le bien-être et la santé**. On parle avec les enfants de la santé et des maladies et de leurs causes, et on réfléchit de quelles façons chacun entre nous peut influencer sur sa propre santé physique et mentale. Les bonnes relations humaines et leur importance pour le bien-être mental sont également des sujets traités avec les enfants. Les relations amicales et la prise en considération des autres, ainsi que l'identification et la gestion de ses émotions, sont exercées dans le cadre des situations quotidiennes. On parle avec les enfants de la quantité du sommeil nocturne et de l'activité physique journalière et on réfléchit à leur effet sur le bien-être et sur l'état physique quotidiens. L'enseignement contient des exercices qui amènent les enfants à chercher des informations relatives à l'hygiène et à exercer les compétences de base y liées dans le cadre des activités quotidiennes du préscolaire.

Les enfants du préscolaire sont informés sur leur droit à **la sécurité**, au traitement respectueux et à l'intégrité. Les enfants sont incités à observer et à examiner les situations représentant un risque, physique ou psychique, les plus courantes dans leur entourage quotidien et dans les environnements d'apprentissage du préscolaire. L'objectif est de renforcer le sentiment de sécurité chez les enfants ainsi que de leur apprendre à demander et à chercher de l'aide et d'agir tout en sécurité aux situations habituelles de la vie quotidienne. On encourage les enfants à demander de l'aide auprès des adultes en cas de problèmes survenus au préscolaire et en cas de harcèlement ainsi qu'à parler de leurs inquiétudes. L'enseignement permet aux enfants de connaître les règles relatives aux déplacements dans les transports publics et d'apprendre à utiliser les environnements TIC en toute sécurité et de façon adaptée à leur âge.

5 Soutien au développement et à l'apprentissage de l'enfant

5.1 Principes concernant l'organisation du soutien

Les enfants participant à l'enseignement préscolaire doivent être encadrés (le soutien au développement et à l'apprentissage) conformément à la loi sur le préscolaire. Selon cette loi, chaque enfant a le droit à un soutien suffisant dès que le besoin se manifeste.

Les formes de soutien offertes par le Lycée franco-finlandais sont le soutien général et le soutien renforcé. L'élève peut bénéficier du soutien d'un seul niveau à la fois. Les trois niveaux de soutien à l'apprentissage et à la scolarité sont le soutien général, le soutien renforcé et le soutien spécial. Le Lycée franco-finlandais n'offre pas de soutien spécial au sens de l'article 17 de la loi 642 sur l'enseignement fondamental, ni de services de support qui y sont liés.

Des formes de soutien prévues par la loi sur l'enseignement fondamental sont entre autres l'enseignement spécialisé à temps partiel, les services d'interprétation et d'assistance ainsi que la fourniture des outils d'aide spéciaux. Toutes les formes de soutien peuvent être utilisées à tous les niveaux individuellement ou de façon complémentaire. Le soutien offert à l'enfant est flexible et planifié à long terme, et il peut changer selon les besoins. Le soutien est offert aussi longtemps que nécessaire à un niveau adapté aux besoins de l'élève. L'identification précoce et le soutien au développement et à l'apprentissage ont pour but de prévenir les difficultés d'apprentissage ainsi que d'éviter que les problèmes deviennent encore plus complexes et profonds.

Les points forts de chaque enfant et groupe, ainsi que leurs besoins concernant l'apprentissage et le développement, sont pris en compte lors de la planification de ce soutien. L'enseignement préscolaire doit assurer que tous les enfants puissent avoir des expériences positives sur l'apprentissage et les activités en groupe. Ainsi les enfants développent une image positive de soi. Les commentaires variés et les données sur l'apprentissage sont utilisés de manière systématique pour encourager et orienter les enfants. Ainsi les progrès accomplis dans l'apprentissage sont plus visibles du point de vue des enfants.

Le soutien au développement et à l'apprentissage signifie que l'on utilise des solutions collectives, liées aux environnements d'apprentissage, et que l'on répond aux besoins individuels des enfants. On prend notamment en compte l'accessibilité ainsi que la prévention et l'identification précoce des éventuelles difficultés d'apprentissage. Les professeurs, les professeurs d'enseignement spécialisé, les autres membres du préscolaire et les autres professionnels du soutien assurent une coopération pluridisciplinaire en matière d'identification des besoins en soutien et lors de sa planification et sa mise en œuvre. Les professionnels participants à la coopération sont choisis au cas par cas. Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, les professeurs d'enseignement spécialisé ainsi que l'assistant social et le psychologue scolaire aident à organiser le fonctionnement du préscolaire.

En principe, les besoins de soutien sont d'abord évalués, ensuite les solutions y concernant sont déterminées et les décisions conformes à la loi sur l'enseignement fondamental prises au plus vite possible après la rentrée au préscolaire. Très souvent le besoin de soutien d'un enfant a déjà été détecté avant le passage au préscolaire. La coopération entre le préscolaire, l'établissement de l'éducation de la petite

enfance précédent, le dispensaire et les parents permet la continuité des efforts pour assurer le bien-être et l'apprentissage de l'enfant. Les informations sur les mesures de soutien éventuellement données à l'enfant avant le préscolaire sont utilisées dans l'enseignement préscolaire.

Les méthodes utilisées, l'organisation de l'enseignement et les environnements d'apprentissage ainsi que leur utilité pour l'enfant sont examinés lors de l'évaluation du besoin en soutien. Sur la base de cette analyse on estime, si, en modifiant les éléments précités, il est possible de trouver des solutions pédagogiques qui conviennent mieux à l'enfant.

Le soutien est organisé principalement dans le cadre du groupe d'enseignement préscolaire de l'enfant et en mettant en œuvre de différentes structures flexibles, sauf si, pour le bien de l'enfant, il est indispensable de le transférer à un autre groupe ou une autre unité d'enseignement. Si l'enfant bénéficie, en plus de l'enseignement préscolaire, d'autres services d'éducation de la petite enfance, le personnel du préscolaire et celui de l'éducation de la petite enfance collaborent en matière de questions concernant le soutien au développement et à l'apprentissage qui lui est offert.

Il est important que l'établissement de l'enseignement fondamental reçoive les informations sur les besoins de l'enfant concernant le soutien ainsi que sur le soutien donné au préscolaire.

Le plan de soutien scolaire, annexé aux plans d'enseignement et mis à jour annuellement, contient des informations supplémentaires sur l'organisation du soutien au développement et à l'apprentissage au Lycée franco-finlandais d'Helsinki.

5.2 Coopération avec les parents dans le cadre du soutien

L'enseignement et l'éducation sont organisés en collaboration avec les parents afin de pouvoir offrir à chaque enfant l'enseignement, l'orientation et le soutien adaptés au degré de maturité de l'enfant et à ses besoins. L'importance de la coopération avec les parents s'accroît chez un enfant à besoin de soutien. Le personnel de l'enseignement préscolaire est familier avec les lois et les consignes relatives à la coopération effectuée avec les parents en matière d'organisation du soutien. Tous les parents sont informés sur la possibilité de bénéficier d'un soutien ainsi que sur les principes fondamentaux y liées. Les enfants participent à la coopération de manière appropriée et selon leurs aptitudes.

Le personnel du préscolaire contacte les parents dès que l'on constate des problèmes liés au développement ou à l'apprentissage chez l'enfant ou que son bien-être en est en danger. Les parents sont bien informés sur le traitement du cas de leur enfant, la possibilité d'avoir et de divulguer des données ainsi que sur les règles de confidentialité. On encourage les parents à faire leur part pour aider l'enfant à atteindre ses objectifs. Le but est d'agir en accord avec l'enfant et ses parents. Les parents devraient être au courant du fait que ni eux, ni l'enfant ont le droit de refuser le soutien au développement et à l'apprentissage offert et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir leur accord pour l'évaluation des besoins de soutien et sa planification. L'enfant peut également avoir besoin d'un soutien individuel. Le soutien individuel est volontaire et nécessite l'accord des parents (voir le chapitre 6 "Soutien scolaire).

5.3 Soutien général

L'enseignement préscolaire de qualité forme une base solide pour le développement, l'apprentissage et le bien-être de l'enfant. Les difficultés sont prévenues par l'utilisation des méthodes de travail et pédagogiques variées, par modification flexible de la composition des groupes ainsi que par la coopération entre les professeurs et entre les professeurs et les autres membres du personnel. Les besoins des enfants sont pris en compte au niveau individuel et du groupe dans l'enseignement.

Le soutien général est le premier moyen pour répondre aux besoins de soutien chez un enfant. En général cela signifie la mise en place des mesures individuelles pour pouvoir redresser la situation au plus tôt possible. Le soutien général est fourni dès que le besoin apparaît, et son déclenchement ne nécessite ni d'examens ni de décisions spécifiques préalables.

L'évaluation des besoins de soutien et l'attribution du soutien nécessaire concernent tous les domaines d'éducation et d'enseignement. Le soutien est organisé en coopération entre les professeurs et les autres membres du personnel du préscolaire. La coopération avec l'enfant et ses parents est également étroite. Le soutien général consiste en répondre aux besoins de soutien de l'enfant en utilisant des matériaux et des outils adaptés à ses besoins individuels, des programmes éducatifs utiles au préscolaire ainsi qu'en ayant recours au soutien spécial à temps partiel. Le plan d'apprentissage peut également être utilisé pour décrire et documenter le soutien général attribué.

5.4 Soutien renforcé

Si un enfant a besoin de soutien régulier ou de plusieurs formes de soutien en parallèle, on doit lui fournir un soutien renforcé qui est basé sur l'évaluation pédagogique et suit le plan d'apprentissage personnel de l'élève. Le soutien renforcé est accordé lorsque le soutien général ne suffit plus et pour aussi longtemps qu'il est nécessaire. Le soutien renforcé offert à l'enfant est planifié de manière à ce qu'il forme un ensemble. Il est plus intensif et plus orienté vers le long terme que le soutien général. En général un enfant a besoin de plusieurs formes de soutien à la fois. Toutes les formes de soutien liées à l'enseignement préscolaire sont disponibles pour le soutien renforcé, excepté l'enseignement spécialisé offert sur la base d'une décision concernant le soutien spécial.

Le soutien est organisé en coopération entre les professeurs et les autres membres du personnel. Le professeur explique à l'enfant et à ses parents les progrès accomplis par celui-ci, et il écoute et prend en compte leurs points de vue. Dans le cadre du soutien renforcé, le professeur suit régulièrement et en coopération avec les parents l'apprentissage et le bien-être de l'enfant. Au cas où l'évaluation démontrerait que le besoin de soutien a changé ou le soutien accordé n'est pas utile pour l'enfant en question, le plan d'apprentissage sera modifié et adapté à la nouvelle situation.

En principe, le soutien renforcé continue jusqu'à la fin de l'année préscolaire. Étant donné qu'en général l'effet du soutien ne peut être évalué à court terme, il est rarement nécessaire de diriger l'enfant bénéficiant du soutien renforcé vers le soutien spécialisé durant l'année préscolaire.

Évaluation pédagogique

Le déclenchement du soutien renforcé est basé sur une évaluation pédagogique. L'évaluation pédagogique contient

- un bilan sur la situation globale de l'enfant concernant le développement et l'apprentissage selon le personnel du préscolaire, l'enfant et ses parents
- une description concernant le soutien général fourni à l'enfant et une évaluation sur les effets des formes de soutien différentes
- une liste sur les centres d'intérêts de l'enfant ainsi que ses points forts, ses aptitudes et ses besoins spécifiques en matière de développement et d'apprentissage
- une analyse sur les mesures de soutien pédagogiques ou liées à l'environnement d'apprentissage, à l'orientation et au soutien scolaire ou les autres mesures de soutien qui puissent s'avérer utiles pour l'enfant
- une analyse sur les besoins concernant le soutien renforcé.

La coopération avec l'enfant et ses parents est importante afin de pouvoir identifier les besoins de soutien et pour pouvoir planifier et assurer la mise en œuvre réussie du soutien. Un professeur ou plusieurs professeurs ensemble élabore(nt) un rapport pédagogique écrit. Si nécessaire, les autres experts participent à l'évaluation. Si, pour l'enfant en question, un plan d'éducation de la petite enfance, un plan de rétablissement ou un autre plan utile pour l'organisation de l'enseignement préscolaire a déjà été élaboré, il est utilisé avec l'autorisation des parents.

Le besoin de déclencher le soutien renforcé ainsi que l'organisation de ce soutien et le retour éventuel au soutien général sont examinés sur la base de l'évaluation pédagogique et en coopération pluridisciplinaire avec les professionnels du soutien scolaire. Ceci ne nécessite pas l'autorisation des parents. Toutes les informations concernant le traitement de ces questions seront incluses au rapport d'évaluation pédagogique écrit.

Le plan d'apprentissage dans le cadre du soutien renforcé

Toutes les mesures de soutien renforcé offertes à l'enfant sont notées dans le plan d'apprentissage. Le plan d'apprentissage est un plan qui est basé sur le plan d'enseignement général adopté et qui énumère les objectifs de l'enfant concernant le développement et l'apprentissage, les arrangements nécessaires ainsi que les besoins de l'enfant en soutien et orientation.

L'objectif est de réunir les conditions nécessaires pour que l'enfant puisse atteindre ses objectifs. Le plan d'apprentissage élaboré dans le cadre du soutien renforcé est basé sur les informations produites lors de l'évaluation pédagogique. Ce plan doit être élaboré, à moins d'un obstacle manifeste, en coopération avec l'enfant et ses parents. Si nécessaire, les autres experts participent à ce travail. Si, pour l'enfant en question, un plan d'éducation de la petite enfance, un plan de rétablissement ou un autre plan utile pour l'organisation de l'enseignement préscolaire a déjà été élaboré, il est utilisé avec l'autorisation des parents. Lors de l'élaboration du plan d'apprentissage, les parties se mettent d'accord sur le suivi de la réalisation des objectifs et sur le calendrier pour la révision du plan. De plus, à chaque fois que la situation de l'enfant change, le plan d'apprentissage est modifié afin qu'il corresponde à ses besoins de soutien.

Le plan d'apprentissage élaboré pour le soutien renforcé doit contenir les informations suivantes en fonction des exigences liées à l'organisation de l'enseignement préscolaire et du soutien de l'enfant :

Les objectifs de l'enfant concernant son bien-être, son développement et l'apprentissage

- la vision de l'enfant sur ses objectifs et ses centres d'intérêt
- une liste sur les points forts de l'enfant, ses aptitudes et ses besoins spécifiques en matière de développement et d'apprentissage
- les objectifs de l'enfant liés à l'apprentissage et aux aptitudes de travail et de communication.

Les solutions pédagogiques

- les solutions liées aux environnements d'apprentissage
- les solutions liées au soutien de l'enfant, comme le répartition en groupes flexible, l'enseignement parallèle, les méthodes d'enseignement, les méthodes de travail et les moyens de communication
- le soutien spécialisé à temps partiel offert à l'enfant
- les objectifs et les mesures liés à l'orientation de l'élève.

La coopération et les services nécessaires pour l'organisation du soutien

- le soutien scolaire et le soutien apporté par les autres professionnels et le partage des tâches entre les différentes parties
- les services d'interprétation et d'assistance conformes à la loi sur l'enseignement fondamental permettant la participation à l'enseignement préscolaire, les autres services d'enseignement, les outils d'aide spéciaux et le partage des tâches entre les parties
- la mise en œuvre de la coopération avec l'enfant et ses parents et l'appui des parents
- la participation éventuelle de l'enfant à l'éducation de la petite enfance en dehors du préscolaire et la description de la coopération avec l'organisateur de ces activités.

Le suivi et l'évaluation du soutien

- le suivi de la réalisation des objectifs établis dans le plan d'apprentissage, l'évaluation sur l'efficacité des mesures prises et le calendrier de l'évaluation
- la révision du plan d'apprentissage et la date de mise en œuvre
- les personnes ayant participé à l'élaboration du plan.

Le plan d'apprentissage ne décrit pas les caractères personnels de l'enfant.

5.5 Soutien spécial

Le soutien spécial est offert aux enfants qui, sans celui-ci, ne peuvent pas atteindre les objectifs liés au développement personnel ou à l'apprentissage. Les facultés de l'enfant peuvent être affaiblies à cause d'un handicap ou d'une maladie grave. Le soutien spécial a pour objectif de fournir à l'enfant un soutien étendu et systématique dans le domaine du développement et de l'apprentissage ainsi que d'améliorer ses aptitudes d'apprentissage. Le lycée franco-finlandais n'offre pas de soutien spécial au sens de l'article 17 de la loi 642 sur l'enseignement fondamental. Le cas échéant, le Lycée effectue une analyse pédagogique et coopère avec l'établissement préscolaire ou scolaire dans lequel l'élève nécessitant du soutien spécial sera transféré. La décision concernant l'octroi du soutien spécial est prise par la ville de résidence de l'enfant.

La décision peut être prise soit pendant l'année préscolaire soit avant le début de l'enseignement préscolaire ou primaire. La décision relative au soutien spécial ne nécessite pas une analyse pédagogique ni l'organisation du soutien renforcé préalable, si l'on considère sur la base d'un examen psycho-médical ou d'un avis médical que l'enfant ne pourra pas suivre autrement l'enseignement dû à un handicap, une maladie, un retard dans le développement personnel, un trouble émotionnel ou une autre raison spécifique.

Le lycée franco-finlandais n'offre pas la possibilité de suivre la scolarité obligatoire allongée au sens de l'article 17 de la loi 642 sur l'enseignement fondamental.

5.6 Enseignement spécialisé à temps partiel

Un enfant ayant des difficultés liées à l'apprentissage ou à la scolarité en général a le droit à l'enseignement spécialisé à temps partiel en plus de l'enseignement préscolaire normal. L'enseignement spécialisé à temps partiel est accordé aux enfants ayant notamment des difficultés liées aux compétences langagières ou mathématiques ou à la motricité, des troubles à gérer son comportement et son attention ou alors des problèmes liés à la communication. Le but de l'enseignement spécialisé à temps partiel est de renforcer les aptitudes d'apprentissage de l'enfant et de prévenir les difficultés de développement et d'apprentissage à tous les niveaux de soutien.

Les professeurs d'enseignement spécialisé du Lycée franco-finlandais d'Helsinki coopèrent avec les professeurs du préscolaire en matière d'évaluation des besoins de soutien et d'organisation de ces mesures. L'enseignement spécialisé à temps partiel est organisé au moyen des structures flexibles grâce auxquelles l'enseignement peut être donné parallèlement avec les autres activités, par petits groupes ou individuellement. Les méthodes de mise en œuvre de l'enseignement spécialisé au préscolaire sont communiquées à tous les parents. Les objectifs et le contenu de l'enseignement spécialisé à temps partiel sont adaptés à l'enseignement général suivi par l'enfant.

5.7 Services et les outils d'aide spéciaux garantissant la possibilité de suivre l'enseignement

L'enfant a le droit d'avoir à sa disposition gratuitement les services d'interprétation et d'assistance, les autres services d'enseignement ainsi que les outils d'aide spéciaux dont il a besoin pour participer à l'enseignement. Ce droit couvre tous les niveaux de soutien. Le but est d'assurer les conditions de base qui permettent le développement et l'apprentissage de l'enfant, de garantir l'accessibilité et de rendre possible la communication dans tous les environnements d'apprentissage.

L'aide fournie par l'assistant contribue à l'autonomie de l'enfant, favorise son indépendance et renforce sa confiance en soi. Le soutien fourni par un assistant peut être ciblé à un enfant spécifique ou peut concerner toute la classe. Le professeur a la responsabilité de planifier, de soutenir et d'évaluer l'apprentissage et les manières de travailler de l'enfant et de son groupe. L'assistant guide et aide l'enfant à agir dans les situations quotidiennes et à accomplir ses tâches suivant les instructions données par le professeur et les autres professionnels du soutien scolaire. Les professeurs et les assistants planifient et évaluent leur propre travail ensemble et, si nécessaire, en coopération avec les autres membres du per-

sonnel de l'enseignement préscolaire.

Le proviseur est responsable de la prise de décision concernant les services d'interprétation et d'assistance, les autres services d'enseignement et les outils d'aide spéciaux. Les besoins de l'enfant concernant ces services et outils d'aide ainsi que le niveau nécessaire sont évalués en coopération entre les professeurs de l'enfant et le personnel du soutien scolaire sur la base des informations émises par l'enfant et ses parents et des avis éventuellement donnés par les experts externes. Si l'enfant bénéficie du soutien renforcé, la nécessité de fournir ces services et outils d'aide est examinée dans le contexte de l'évaluation pédagogique. Pour un enfant encadré par le soutien général et renforcé, l'octroi des services et des outils d'aide spéciaux dont l'enfant a besoin nécessite une décision administrative. L'utilisation des services et des outils d'aide est spécifiée dans le plan d'apprentissage.

6 Soutien scolaire

Suite aux changements liés au milieu de croissance des enfants et à l'environnement de fonctionnement du préscolaire, le soutien scolaire occupe désormais une place de plus en plus importante dans les activités de base du préscolaire. Le soutien scolaire est étroitement lié à la mission du préscolaire d'améliorer les conditions permettant aux enfants de grandir, de mûrir et d'apprendre. Le soutien scolaire est organisé en tenant compte, en premier lieu, de l'intérêt de l'enfant.

L'enfant a le droit d'obtenir gratuitement le soutien scolaire dont il a besoin pour participer à l'enseignement. Le soutien scolaire fourni au préscolaire concerne également les enfants suivant la scolarité obligatoire allongée. Le soutien scolaire vise à favoriser et à maintenir les bonnes conditions d'apprentissage et la bonne santé mentale et physique chez les enfants ainsi que de promouvoir le bien-être social et les activités y contribuant dans la communauté préscolaire. Le soutien scolaire consiste surtout en mesures de soutien collectives et préventives qui sont bénéfiques pour toute la communauté préscolaire. En plus, les enfants ont droit à un soutien individuel. La coopération pluridisciplinaire occupe une place centrale en matière de soutien scolaire. Les principes élémentaires du soutien sont la confidentialité, l'attitude respectueuse envers les enfants et leurs parents ainsi que la promotion de leur participation.

Le soutien scolaire fourni au préscolaire et les plans de soutien sont régis par la loi sur le soutien scolaire.

6.1 Coopération pluridisciplinaire dans le cadre du soutien scolaire

Le soutien scolaire est organisé en coopération pluridisciplinaire avec le bureau de l'enseignement et le bureau des affaires sociales et de la santé publique afin de former un ensemble cohérent et fonctionnel. Le soutien scolaire est assuré en coopération avec l'enfant et ses parents et en prenant en considération l'âge et les capacités de l'enfant. Les soucis éventuels concernant le bien-être de la communauté préscolaire ou d'un enfant sont examinés avec les parents pour trouver les solutions adéquates.

Au préscolaire l'organisation du soutien scolaire est la tâche de tous les employés du préscolaire et du personnel responsable des services de soutien. Les premiers responsables du bien-être de la communauté préscolaire sont les membres du personnel du préscolaire. Le soutien scolaire inclut les services de psychologue et d'assistant social scolaires ainsi que les services de santé ciblés aux enfants de cet âge, fournis par le dispensaire conformément à la loi sur la santé publique. Les tâches de ces experts couvrent tout aussi bien les enfants, leurs milieux de croissance que la coopération. Les services sont organisés de manière qu'ils sont facilement accessibles. Les services sont fournis en respectant les délais imposés par la loi.

L'enfant et ses parents sont informés sur les moyens de soutien disponibles et ils sont orientés vers les services dont ils ont besoin. La participation de l'enfant et de ses parents aux actions du soutien scolaire, la coopération systématique ainsi que la diffusion des informations sur le soutien scolaire aident à mieux connaître ces services et améliorent leur accessibilité. La consultation mutuelle entre les professionnels des domaines différents est une méthode de travail importante en matière de soutien scolaire.

6.2 Groupes d'encadrement

Les membres du groupe directeur du soutien scolaire et du groupe d'encadrement du Lycée sont désignés par le proviseur annuellement. Les questions concernant un enfant en particulier sont traitées dans un groupe d'experts formé spécialement au cas par cas. Ces trois groupes ont leur propres responsabilités qui en déterminent la composition. Tous les groupes d'encadrement des élèves sont pluridisciplinaires, ce qui veut dire que chaque groupe est composé des membres du personnel enseignant ainsi que des représentants de la médecine scolaire et des services psychologiques et d'assistance sociale selon les exigences liées à l'affaire en question.

Le groupe directeur commun du soutien scolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki et de l'École finno-russe est responsable de la planification générale, du développement, de l'orientation et de l'évaluation du soutien scolaire organisé par chacune de ces écoles. Les comités de direction du Lycée franco-finlandais d'Helsinki et de l'École finno-russe ont approuvé ensemble la composition du groupe directeur commun pluridisciplinaire de soutien scolaire. Il est formé par les proviseurs des deux écoles, deux proviseurs adjoints, un professeur d'enseignement spécialisé et un représentant de l'unité responsable pour le soutien scolaire dans la ville d'Helsinki.

Le groupe d'encadrement des élèves est responsable de la planification, du développement, de la mise en œuvre et de l'évaluation du soutien scolaire dans l'école concernée. Il est dirigé par un représentant nommé par le proviseur. Le proviseur décide de la composition, des responsabilités et des modes opératoires du groupe. Les représentants des élèves et des parents participent aux travaux du groupe au côté des professeurs et du personnel du soutien scolaire. Le cas échéant, le groupe peut consulter les experts des domaines différents. La tâche principale du groupe est de promouvoir le bien-être et la sécurité dans la communauté scolaire ainsi que d'assurer la mise en œuvre et le développement des autres mesures du soutien communautaire.

Le groupe d'experts pour le soutien individuel est formé pour déterminer les besoins en soutien d'un

élève en particulier ou d'un groupe d'élèves et pour organiser les services de soutien. Il est formé par le représentant du personnel enseignant ou des services de soutien qui, sur la base de ses fonctions, est responsable du cas. La composition pluridisciplinaire du groupe est basée sur l'examen effectué au cas par cas et décidée en fonction de l'affaire en question. Le groupe nomme parmi ses membres une personne responsable. La désignation des experts en tant que membres du groupe et la participation des autres partenaires ou des proches de l'élève nécessitent l'accord de l'élève ou de ses parents.

6.3 Soutien communautaire

Le soutien est une partie importante de la culture de fonctionnement de l'enseignement préscolaire. Le soutien communautaire a pour fonction de suivre, d'évaluer et de promouvoir le bien-être au sein de la communauté préscolaire et des groupes d'enfants. Il vise aussi à garantir la santé, la sécurité et l'accessibilité de l'environnement préscolaire. Les modes de fonctionnement communautaires sont développés en coopération avec l'éducation de la petite enfance, le dispensaire et les autres autorités et acteurs municipaux responsables pour la promotion du bien-être des enfants.

La participation et la consultation des enfants et de leurs parents dans le cadre du soutien communautaire est un élément important pour favoriser le bien-être de tous. L'objectif du soutien communautaire est de créer les conditions qui garantissent la cohésion, la sollicitude et l'interaction ouverte dans la communauté préscolaire. Les modes de fonctionnement qui favorisent l'inclusion aident aussi à prévenir les problèmes, à les détecter le plus tôt possible et à organiser le soutien nécessaire.

L'enfant a droit aux environnements d'apprentissage rassurants qui couvrent la sécurité physique, psychique et sociale. La priorité dans l'organisation de l'enseignement est d'assurer la sécurité des enfants et du personnel en toute situation. Une atmosphère calme favorise la paix du travail. L'école a établi un plan pour protéger les enfants contre la violence et le harcèlement. Il fait partie du plan de soutien scolaire commun du Lycée. Les incidents de harcèlement ou de violence, survenus pendant la journée ou pendant le trajet entre le domicile et l'établissement préscolaire, sont signalés aux parents des enfants concernés par le professeur, le proviseur adjoint ou le proviseur.

L'entretien du bâtiment de l'école et des locaux et des équipements de l'enseignement aide à garantir la santé et la sécurité de l'environnement scolaire. La qualité des modes de fonctionnement concernant le transport au préscolaire, la prévention des accidents et la sécurité de l'information sont aussi importantes pour la promotion de la sécurité. L'enseignement préscolaire est également pris en compte lors des inspections relatives à la santé et sécurité de l'environnement scolaire ainsi qu'au bien-être de la communauté.

6.3 Soutien individuel

Le soutien scolaire individuel couvre, d'une part, les services de santé qui sont fournis à l'enfant, conformément à la loi sur la santé publique, en tant que services ciblés par tranches d'âge par le dispensaire, et d'autre part, les services de psychologie et d'assistance sociale scolaires et le soutien pluridisciplinaire donné à un enfant en particulier.

L'objectif du soutien scolaire individuel est de suivre et de renforcer le bien-être et l'apprentissage de l'enfant ainsi que stimuler globalement sa croissance, son développement et sa santé. Le soutien scolaire fourni au préscolaire joue un rôle important pour assurer un soutien précoce et pour prévenir les problèmes. Les capacités, les ressources et les besoins individuels des enfants sont pris en compte dans la planification du soutien et dans le travail quotidien du préscolaire.

Au préscolaire, le soutien scolaire individuel est toujours basé sur l'accord des parents. La participation des parents est la bienvenue et leurs avis sont entendus lors de la mise en œuvre du soutien individuel. La participation de l'enfant, ses souhaits et ses opinions sont pris en compte dans le cadre des mesures et des solutions le concernant en fonction de son âge, son degré de maturité et ses autres capacités. La communication est ouverte, respectueuse et confidentielle. Les mesures de soutien sont organisées de façon à ce que l'enfant puisse affronter la situation sans stress et être entendu. Les règles sur la diffusion et la confidentialité des données sont respectées.

Le traitement du cas d'un enfant en particulier dans un groupe d'experts, formé pour son soutien, ainsi que la composition de ce groupe nécessitent l'accord des parents. Sous réserve de l'autorisation écrite des parents, les partenaires impliqués au soutien ou les proches de l'enfant peuvent participer au traitement du cas. Les membres du groupe ont également droit de demander des conseils aux personnes dont l'expertise ils considèrent utile dans le cas de l'enfant en question.

Pour chaque cas particulier traité par un groupe d'experts on élabore un rapport de soutien scolaire. La personne nommée responsable par le groupe note dans ce rapport toutes les informations nécessaires pour l'organisation et la mise en œuvre du soutien individuel. Les autres membres du groupe d'experts peuvent aussi faire inclure leurs observations dans ce rapport. Le rapport sur le soutien scolaire est rédigé de façon linéaire et par ordre chronologique. La loi sur le soutien scolaire impose que le rapport doit contenir les informations suivantes :

- le nom, le numéro de sécurité sociale, la ville de résidence et les coordonnées de l'enfant concerné ainsi que le nom et les coordonnées de ses parents ou de son tuteur légal
- la date d'enregistrement des données ainsi que l'auteur des données et son statut professionnel
- les noms et les statuts des personnes ayant participé à la réunion
- l'objet et l'initiateur du dossier traité
- les mesures prises lors de l'analyse de la situation de l'enfant, notamment les évaluations, les examens et les rapports réalisés
- les mesures prises, comme la coopération avec les différentes parties, et les mesures précédentes et actuelles
- les informations concernant le traitement de l'affaire en réunion du groupe, les décisions prises et le plan pour leur mise en œuvre
- les parties responsables de la réalisation et du suivi des mesures.

Si des informations contenues dans le rapport sur le soutien sont diffusées aux tiers, le document doit aussi préciser quelles informations, à qui, et sur quelle base ces informations ont été données.

Les rapports de soutien scolaire et les autres documents concernant un enfant en particulier, élaborés ou obtenus dans le cadre des mesures de soutien, sont également sauvegardés au registre du soutien scolaire. L'établissement scolaire est responsable du traitement des données personnelles et de l'administration du registre précité. Les données du registre du soutien scolaire, qui concerne un enfant en particulier ou une autre personne privée, sont confidentielles.

Le personnel des services de santé et les psychologues notent les détails des mesures de soutien personnalisées dans le dossier médical ou dans les autres documents sur le patient conformément aux dispositions applicables. Les assistants sociaux scolaires notent de leur part les données sur le client dans le dossier de l'assistance sociale.

Les personnes participantes à l'organisation et à la mise en œuvre du soutien individuel offert à l'enfant ont le droit de s'échanger et de transmettre aux autorités responsables du soutien scolaire les informations qui sont indispensables pour l'organisation et la mise en œuvre du soutien individuel, sauf interdiction par les règles de confidentialité. De plus, ils ont le droit de s'échanger et de donner au professeur de l'enfant, au proviseur ou au directeur du jardin d'enfants et à l'organisateur de l'enseignement les informations indispensables pour l'organisation de l'enseignement adéquat de l'enfant. La personne qui transmet les informations doit considérer, si le transfert des données est vraiment indispensable pour assurer la sécurité de l'enfant concerné ou celle des autres enfants. Ces informations peuvent concerner, par exemple, la maladie dont souffre l'enfant et qui doit être prise en compte dans les contextes différents d'enseignement. Pour assurer la bonne coopération et la confiance mutuelle, on essaie toujours d'obtenir l'accord préalable auprès des parents pour le transfert des données confidentielles, même s'il s'agit d'un cas dans lequel, selon la loi, il est justifié de diffuser les informations.

Dans le cas où l'enfant doit changer d'établissement scolaire, l'organisateur de l'enseignement précédent doit demander l'accord des parents pour pouvoir transférer au nouvel organisateur de l'enseignement les données confidentielles, se trouvant dans le registre du soutien scolaire, qui sont nécessaires pour la continuité du soutien. Par contre, les informations indispensables pour l'organisation de l'enseignement sont transférées sans délais, et sans que les règles de confidentialité puissent l'empêcher, au nouvel organisateur de l'enseignement préscolaire ou fondamental. Ces informations peuvent également être transférées à la demande du nouvel organisateur d'enseignement préscolaire ou fondamental.

6.5 Plan de soutien scolaire

Le soutien scolaire au Lycée franco-finlandais d'Helsinki se base sur deux plans qui ont été élaborés en coopération pluridisciplinaire :

- une description sur le soutien scolaire, annexée au plan d'enseignement de l'école et
- le plan de soutien scolaire du Lycée, qui est mis à jour annuellement dans le cadre du plan annuel général.

Le plan de bien-être des enfants et des jeunes, ainsi que les autres lignes directrices concernant le bien-être et la sécurité des enfants et des jeunes d'Helsinki, sont pris en compte dans la partie "soutien scolaire" du plan d'enseignement et dans le plan de soutien scolaire du Lycée. Le plan de soutien scolaire est disponible sur le site d'internet du Lycée.